

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
sur demande  
ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame

**PROMOTION**

**-20%** sur toutes les annonces pendant le mois de juin

**Feuille d'Avis du District de Courtelary**

Consultez la liste de prix sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch) ou demandez-nous simplement une offre à: [fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch) ou par tél. 032 944 17 56

Cette offre est valable uniquement pour les nouvelles annonces. Sont exclus: contrats annuels et pages spéciales

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

## Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



## SOMMAIRE

### DÉPARTEMENT BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

# Tous à la piscine pour des ploufs de ouf dès aujourd'hui

La piscine en plein air de Saint-Imier accueille ses premiers baigneurs. Organisé par le Département bâtiments et infrastructures sportives, le point de presse de ce jeudi a mis l'accent sur les mesures Covid ainsi que la campagne de prévention en sécurité aquatique.

Le 20 mai dernier déjà, le Conseil municipal annonçait l'ouverture des installations pour la saison 2020. La date officielle, elle, a été communiquée le 3 juin. Alors que le Conseil fédéral recommande aux Suisses de passer leurs vacances estivales en Suisse, il était évident pour l'Exécutif que tout devait être mis en œuvre pour permettre aux gens d'ici de profiter des installations sportives et de loisirs en plein air.

Toutefois, les recommandations émises à ce jour par les instances fédérales, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en tête, entraînent un grand nombre de restrictions. Ainsi, pas plus de 390 personnes ne peuvent être présentes à la fois dans l'enceinte. Ce nombre découle de la surface utile qui doit être mise à disposition de chacun compte tenu du respect de la distance sociale de deux mètres toujours en vigueur.

#### Temps de présence de trois heures

Afin que le plus grand nombre de personnes puissent profiter des installations durant la période estivale, les jours de canicule en particulier, il est recommandé de limiter sa présence à trois heures maximum. La Municipalité n'a pour l'heure pas souhaité réglementer le temps passé sur le site de la piscine, mais elle compte sur la diligence de chacun et le respect d'autrui.

Les vestiaires et les douches chaudes resteront fermés jusqu'à nouvel avis. Certes,

cela peut gêner certains utilisateurs, mais le Département bâtiments et infrastructures sportives est convaincu que les visiteurs comprendront les mesures exceptionnelles imposées cette année.

Le matériel habituellement mis à disposition pour l'aide à la natation, les raquettes de ping-pong et autres dispositifs resteront sagement sous clé. Chaque utilisateur est donc prié de se rendre à la piscine avec son propre équipement et de se conformer aux différentes directives.

#### Flux séparés

Les flux des usagers sont séparés à l'entrée principale ainsi qu'aux accès aux bassins et à la buvette. Des marquages au sol rappellent que le respect de la distance sociale est toujours d'actualité. Du gel hydroalcoolique est à disposition aux endroits clés. Les prescriptions en vigueur sont précisées sur les grandes affiches qui font désormais partie du paysage.

Le Conseil municipal en appelle au bon sens et à la responsabilité individuelle pour le respect du protocole mis en place. Cela facilitera grandement le travail des garde-bains et autres auxiliaires. L'Exécutif est convaincu de pouvoir compter sur chacun.

#### Contrôle de sécurité aquatique obligatoire pour les enfants

Suite à des problèmes récurrents constatés ces dernières années, le règlement d'utilisation de la piscine a par ailleurs



Le flyer sera distribué dans les écoles du val de Saint-Imier.

été revu. A partir de cette saison, les enfants qui ne sont pas titulaires du contrôle de sécurité aquatique (CSA), test réalisé dans le cadre scolaire, ne sont plus autorisés à fréquenter le site de la piscine sans être accompagnés d'une personne adulte sachant nager. Le cas échéant, l'entrée leur sera purement et simplement refusée.

Pour accompagner cette nouvelle mesure, une campagne de prévention en sécurité aquatique sera mise sur pied en partenariat avec la section imérienne de la Société suisse de sauvetage (SSS) et le Service de l'action sociale. Un flyer sera distribué dans les écoles du val de Saint-Imier à cet effet.

#### Jeux et activités sur le thème de l'eau

Deux après-midi de prévention seront organisées à la piscine. La première action se déroulera le mercredi 8 juillet de 13h30 à 17h. Les membres de la SSS effectueront des démonstrations. Ils prodigueront des conseils et mettront à disposition une documentation.

L'Espace Jeunesse d'Erguël, pour sa part, veillera à l'aspect ludique. Ses animateurs organiseront différents jeux et activités sur le thème de l'eau.

Les deux services des bâtiments et infrastructures sportives et de l'action sociale se félicitent de cette collaboration. Ils se réjouissent d'accueillir toutes les personnes intéressées. | dbis

Les Monoaxes de sortie ... pour la Fête de la Musique de Sauge	<b>3</b>
Des vitesses inquiétantes A Sonceboz, le radar pédagogique a vu rouge	<b>3</b>
EcoLogis SA, c'est signé! Moment clé à Péry pour le chauffage à distance	<b>5</b>
Le Conseil municipal au complet Eva Bühler remplace Andrea Köhli à Cortébert	<b>7</b>
Des raisons d'espérer... Pour Werber Habegger et sa plume	<b>13</b>
Des nouveautés à l'HJB Parking et zone ambulatoire médicale	<b>14</b>
Pas de fêtes à Sonvilier Célébrations annulées en raison du Covid-19	<b>14</b>
Tramelan recherche! Plusieurs postes sont à repourvoir	<b>15</b>
Les salles obscures vous attendent Consultez le programme de la semaine	<b>15</b>
La CEP sur tous les fronts Solidarité envers les acteurs économiques	<b>15</b>
Une équipe à compléter Le Parc Chasseral recherche des photographes	<b>16</b>
Mont-Soleil et ses grands formats Une exposition en plein air qui vaut le détour	<b>16</b>
La VCV pourra-t-elle se tenir? Le comité dans l'attente des allègements	<b>17</b>

Réclame

**Nos portes vous sont ouvertes tous les jours.**

A Courtelary, Sonceboz-Sombeval, Tramelan, Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds

Nos horaires actuels se trouvent sous [cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch).

Dans l'attente de votre visite, nous vous souhaitons une bonne santé.

**Clientis**  
Caisse d'Epargne Courtelary

Ici.  
Pour vous.  
[cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch)

Afin d'assurer la gestion de sa buvette pour la prochaine saison, le HC Sainti-Bats recherche



## une gérante ou un gérant

La buvette est composée d'une cuisine, ainsi que d'une cinquantaine de places assises. L'exploitation s'effectue durant la saison hivernale, à savoir de septembre à mars et selon un horaire défini (soir et week-end).

La mise à disposition d'un réfectoire d'une capacité de cent personnes pour l'organisation d'événements particuliers est un atout majeur.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> septembre 2020

Soucieux de soutenir une politique de Club sportif et familial, le comité invite les personnes à joindre à leur dossier une lettre de motivation.

Les dossiers de candidature sont à adresser jusqu'au 3 juillet 2020 par e-mail à [info@sainti-bats.com](mailto:info@sainti-bats.com) ou sous pli à l'adresse suivante: HC Saint-Imier, Case postale 115, 2610 Saint-imier.



## Commune municipale de Sonceboz-Sombeval

Sonceboz-Sombeval, commune dynamique de 2000 habitants située au cœur du Jura bernois et orientée vers l'avenir, met au concours, pour la Crèche-garderie «Au P'tit Soleil», un poste d'

### assistant/e socio-éducatif/éducative à 50 %

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> septembre 2020

#### Profil recherché

- Etre au bénéfice d'un **CFC d'assistant/e socio-éducatif/éducative** ou titre équivalent
- Aptitude à travailler en équipe interdisciplinaire
- Souplesse et capacité à s'adapter rapidement
- Expérience de travail avec des enfants de 0 à 4 ans
- Créativité et dynamisme

#### Nous offrons

- Conditions d'emploi selon les normes du personnel du canton de Berne
- Travail au sein d'une équipe dynamique et ouverte d'esprit

Les offres de service sont à adresser de préférence par courrier électronique à [creche@sonceboz.ch](mailto:creche@sonceboz.ch) ou éventuellement par écrit à la Crèche au P'tit Soleil, rue de la Gare 3, 2605 Sonceboz-Sombeval jusqu'au **26 juin prochain**.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Mesdames Lucie Flück ou Simone Romang, co-directrices, 032 489 33 89.



## Municipalité de Sauge

Pour le 1<sup>er</sup> septembre 2020 ou date à convenir, la Municipalité de Sauge recherche pour la voirie et son service des eaux, une personnalité dynamique en tant qu'

### employé(e) de la voirie (100 %)

#### Champs d'activité:

- Entretien des routes et des chemins pédestres
- Entretien et soin des espaces verts, des places de jeux et de la place de sport
- Atelier du service de la voirie (véhicules, machines, entretiens, matériel, outils, ordre, rangement)
- Service des eaux (y compris service de piquet)
- Service d'évacuation des eaux usées (canalisations, égouts, dépotoirs, déversoirs d'orage, collecteurs)

#### Profil exigé:

- CFC dans une branche du bâtiment, du génie civil ou domaine apparenté
- Posséder une formation de fontainier ou être prêt à la suivre
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Aisance dans les contacts et dans la communication
- Disposition à accomplir un service de piquet et un horaire irrégulier
- Domicile de préférence dans la commune ou à proximité
- Etre titulaire du permis de conduire catégorie B + BE avec expérience de véhicules utilitaires

#### Nous offrons:

- Activité autonome et variée
- Place de travail stable et indépendante
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Conditions d'emploi modernes selon la législation sur le personnel de l'Etat de Berne

Les candidatures accompagnées des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, copie de certificats) sont à adresser au Conseil municipal, Haut du Village 8, 2536 Plagne jusqu'au **10 juillet 2020** avec la mention «poste employé de voirie». Le cahier des charges est disponible à l'administration communale ou sur le site internet de la commune [www.sauge-jb.ch](http://www.sauge-jb.ch).

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser au vice-naire, Patrick Sandmeier au 076 589 15 02.

bechtel-imprimerie.ch

### Le Cabinet médical du D<sup>r</sup> Ruchonnet sera fermé du vendredi 26 juin midi au dimanche 2 août.

En cas d'urgence, le médecin de garde vous répondra au 032 941 37 37.

**Bel été à tous.**

**Zu kaufen gesucht!**

Ich bin jetzt 65 Jahre alt. Pensioniert also. Mein Leben lang habe ich gearbeitet - umgeben von Lärm, Stress und Hektik. Reich geworden bin ich dabei zwar nicht, dafür noch immer „gesund und zwägg“. Die nächsten Jahre möchte ich deshalb noch ein wenig geniessen. Irgendwo an einem ruhigen und schönen Ort, wo ich ein wenig „chlüttere“ und meinem Hobby (Schreiben) nachgehen kann.

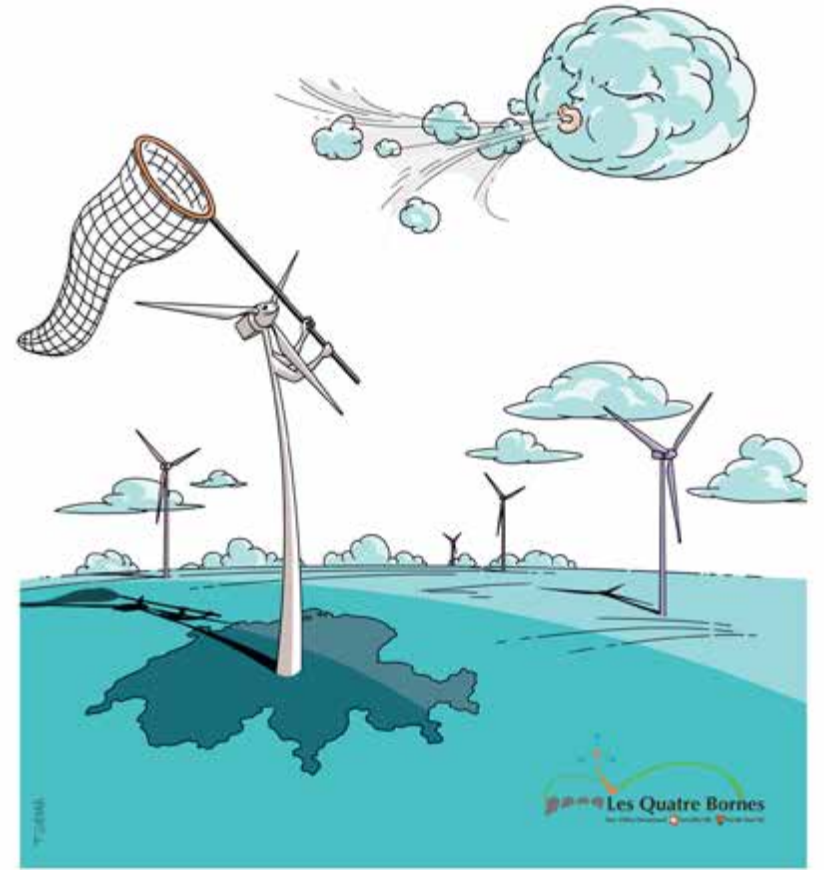
Drum suche ich auf diesem Weg ein **Heimetli / Buurehus** (oder kleines Haus, Beizli, Alphüttli o.ä.) – Petite ferme ou petite maison –

Wenn möglich freistehend, auf flachem Gelände und sehr gerne auch mit alten Bäumen.

Falls Sie so etwas haben oder jemanden kennen, danke ich Ihnen ganz herzlich für Ihren Anruf:  
**079 - 484 24 71**

« LE VENT NE S'ARRÊTE PAS AUX FRONTIÈRES »

## Autonomie énergétique: HISSEZ HAUT!



En raison d'un départ, l'Ecole à journée continue (EJC) met au concours un poste d'

### éducateur / trice à 45%

**Pour plus d'informations:** [www.tramelan.ch](http://www.tramelan.ch)

Tramelan, le 10 juin 2020

Le Conseil municipal



## Commune municipale de Sonceboz-Sombeval

Sonceboz-Sombeval, commune dynamique de 2000 habitants située au cœur du Jura bernois et orientée vers l'avenir, met au concours, un poste de

### stagiaire pour l'école à journée continue à 80 % pour une durée de 6 mois

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> août 2020

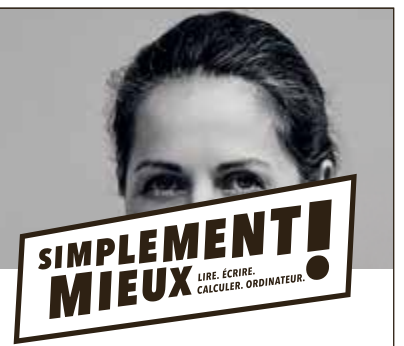
Les offres de service sont à adresser par courrier électronique à [ejc@sonceboz.ch](mailto:ejc@sonceboz.ch) jusqu'au **26 juin prochain**.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Monsieur Claude Oeuvery, directeur, 079 820 83 25



### Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53  
Téléphone national 0842 80 40 20  
Fax 032 358 18 66  
[secretariat@sasdbasvallon.ch](mailto:secretariat@sasdbasvallon.ch)  
[www.sasdbasvallon.ch](http://www.sasdbasvallon.ch)



**Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français**

0800 47 47 47  
[www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)



## SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds Tél. 079 439 28 95

### souhaite renforcer son équipe avec une infirmière HES de suite ou date à convenir

Profil souhaité : expérimentée, indépendante et motorisée  
Horaires : travail de jour à 50 %

Notre petite équipe a comme objectif de maintenir notre patientèle chez elle, dans le confort, la sécurité et dans le respect du concept de soins intégraux.

**Service d'aide et de maintien à domicile**  
52, rue Neuve – 2613 Villeret – Tél. 079 439 28 95  
[www.samaidd.com](http://www.samaidd.com) – [samaidd@spitex-hin.ch](mailto:samaidd@spitex-hin.ch)

**Croix-Rouge suisse**  
Canton de Berne  
Région Jura bernois



## Recherche chauffeurs bénévoles

La Croix-Rouge suisse Jura bernois recherche pour tout de suite des bénévoles temporaires pour effectuer des transports.

Les personnes intéressées doivent impérativement ne pas être âgées de plus de 65 ans et ne pas être à risque selon l'ordonnance Covid-19 de la confédération.

**Tél. 032 489 10 03**

**courriel: [info-jurabernois@crs-berne.ch](mailto:info-jurabernois@crs-berne.ch)**

**Favorisez nos annonceurs**

## COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



## Fête de la musique



Les Monoaxes, musiciens du cru, se réjouissent de ces micro-concerts

Dimanche 21 juin, les rues des villages de Plagne et Vauffelin seront bruyantes : elles résonneront au son rock des Monoaxes.

Le groupe formé de musiciens du cru, souhaite marquer le plus long jour de l'année et célébrer humblement et à sa manière, la fête de la musique. L'annulation de tous leurs concerts ces 4 derniers mois a créé cet appel à retrouver un public et ainsi pouvoir faire découvrir à celui-ci, les nouveaux morceaux écrits durant cette période de semi-confinement.

Le groupe sera présent à 4 endroits aux heures suivantes :

- 10h15 : Plagne, devant chez Philippe Grosjean,
- 11h : Plagne, devant chez Bernard Huguélet,
- 13h30 : Vauffelin, en face de la place de la fontaine,
- 15h30 : Plagne, place de l'école.

Les micro-concerts dureront de 30 à 40 minutes et la collecte au chapeau prévue à la fin de chaque production sera reversée à une école de musique.

Vous êtes tous invités à mettre le nez à la fenêtre ou peut-être même, écouter les Monoaxes de plus près, en respectant bien entendu les consignes sanitaires encore en vigueur aujourd'hui. | cm

## COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



## Directives à respecter

Plantation et taille des arbres, haies et buissons, et semis des cultures le long des routes cantonales, communales ou privées affectées à l'usage commun.

Les riverains d'une route sont priés de prendre note des dispositions suivantes concernant les routes publiques :

- Les arbres, buissons et plantations se trouvant trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour les conducteurs, mais aussi pour les adultes ou les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché. Dans le but de remédier à ces dangers, la loi du 4 juin 2008 sur les routes (art. 80,

al.3 et 83 LR, RSB 732.1) et l'ordonnance correspondante (art. 56 et 57 OR, RSB 732.111.1) prescrivent entre autre ce qui suit :

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, au bord desquels une bande de 50 cm doit également être maintenue libre.

- La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.

- Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm.

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de la tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

La présente directive oblige les riverains de route, d'ici à fin juin, à tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année.

- Les clôtures pouvant présenter un danger, telles que les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de sécurité suffisant, doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m du bord de la chaussée ou 50 cm du bord extérieur du trottoir.

Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, les organes compétents de la police de construction des routes de la commune ou du canton peuvent engager la procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi. | cm

## Un compresseur pour La Suze

Le Conseil municipal a ratifié le décompte final relatif à l'achat d'un compresseur, pour un montant de quelque 34 000 francs, à l'attention du corps des sapeurs-pompiers intercommunal La Suze. Cet appareil servira à remplir les bombonnes de protection de la respiration, une opération que les SP devaient aller effectuer jusqu'ici à Bienne.

A signaler que l'usage de ce compresseur sera proposé à des corps de sapeurs voisins. | cm

## Les cartons au Brahon s.v.p.

La population est par avance remerciée chaleureusement de privilégier la récupération par la déchetterie du Brahon, pour les cartons qui peuvent y être déversés dans le conteneur muni d'une presse. Ce matériau rempli en effet inutilement les conteneurs semi-enterrés, dont la vidange est coûteuse. | cm

## Collège 31 : sous conditions

L'Exécutif local, qui y siège d'ailleurs chaque quinzaine, a décidé lundi de rouvrir l'immeuble Collège 31 aux sociétés locales et autres potentiels utilisateurs. L'usage de ces locaux est cependant soumis à diverses conditions dictées par la pandémie. | cm

## Coop: retard dû au virus

Les porteurs du projet d'agrandissement du magasin local Coop annoncent qu'ils ont pris du retard, en raison de la pandémie. Ce qui ne remet nullement en cause les travaux prévus soulignent-ils. | cm

## Comptes OK

La fiduciaire Figema a transmis aux autorités son rapport de vérification des comptes communaux 2019, lesquels ont été trouvés parfaitement en ordre.

On rappellera que ces comptes seront présentés aux ayants droit durant l'assemblée municipale de décembre prochain. | cm

## De la place Au P'tit Soleil

La crèche municipale Au P'tit Soleil annonce qu'il reste encore quelques places disponibles, en particulier au sein du groupe des enfants de deux à trois ans, pour la rentrée d'août prochain. Les parents intéressés s'adresseront directement à l'institution, au 032 489 33 89 durant les heures d'ouverture de son administration (mardi 12h 30-16h, jeudi 12h 30-16h 20, vendredi 12h 30-14h 30) ou par courriel à creche@sonceboz.ch. | cm

## ORVIN AVIS OFFICIELS



## COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



## Circulation au Crêt des bêtes

Il a été constaté que de nombreux automobilistes empruntent régulièrement le chemin Crêt des bêtes qui relie la route du Crêt à celle du Coin. Nous vous rappelons que ce chemin est interdit à la circulation, sauf pour les riverains autorisés. Nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place. | cm

## Report de l'assemblée

Comme déjà annoncé dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary du 12 juin, nous vous rappelons que l'assemblée municipale du mois de juin est reportée à la date de remplacement, à savoir au mercredi 16 septembre. L'ordre du jour sera à nouveau publié 30 jours avant dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary. | cm

## PLAGNE

## Pas de concours de tracteurs

Suite à la situation extraordinaire que nous vivons depuis un certain temps due au coronavirus, nous avons pris la décision de ne pas organiser de concours de tracteurs cette année. Nous le regrettons, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les participants et notre fidèle public. Nous vous donnons rendez-vous à tous à l'année prochaine et espérons pouvoir alors mettre sur pied une belle manifestation, joyeuse et festive. | mya

## Abonnement Libero pour la rentrée scolaire

Pour la rentrée scolaire 2020/2021, la commune va à nouveau mettre sur pied l'acquisition de l'abonnement de bus pour les élèves qui suivent déjà ou qui suivront l'école obligatoire secondaire à Bienne.

L'abonnement pourra ainsi être retiré auprès de l'InfoCenter qui se trouve sur la place de la Gare à Bienne aux heures d'ouverture suivantes : lundi-vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 16h.

Les anciens élèves apporteront leur abonnement de l'année 2019/2020 alors que les nouveaux bénéficiaires devront se munir d'une pièce d'identité et d'une photo-passeport qui réponde aux exigences en vigueur.

Un courrier sera envoyé aux élèves concernés d'ici la mi-juillet, alors que la facturation des abonnements sera adressée directement à la commune. | cm

## Compensation des charges

La commune a pris acte de la décision cantonale sur la compensation des charges concernant les transferts de charges résultant de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes pour l'année 2020. Alors que le budget prévoyait une dépense de 37 370 francs, la dépense effective est de 37 621 francs, soit un écart de 251 francs.

Alors que le budget 2020 pour la participation communale à la compensation des charges de l'aide sociale pour l'année 2019 indiquait un montant de

106 050 francs, c'est finalement une somme de 104 228 francs que la commune devra payer, soit 1822 francs de moins que ce qui avait été prévu.

Pour terminer, c'est une somme de 46 211 francs que la commune devra déboursier cette année en guise de contribution communale aux prestations complémentaires et 904 francs pour la contribution aux allocations familiales. En comparaison avec le budget, c'est une somme de 1165 francs que nous économisons sur ces deux contributions. | cm

## Taxe des chiens

Dans le courant du mois de juillet, l'administration communale va procéder à la facturation de la taxe de chiens.

Dès lors, nous invitons les propriétaires qui ne possèdent plus de chien ou qui, à l'inverse, en ont acquis un nouveau, de s'annoncer au bureau municipal jusqu'au 30 juin. | cm

## Deux soutiens financiers

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté de soutenir un Festival qui sera lancé cet été par Le Salon de Musique de Cormoret, ainsi que des œuvres musicales qui seront interprétées par la toute nouvelle association 7 Plumes dans le vent de Tramelan. La crise sanitaire n'ayant pas été facile à traverser pour le monde artistique, l'exécutif communal a accordé pour chacune des dites organisations, une contribution unique de 100 francs. | cm

## La police sévira

Du 1<sup>er</sup> au 12 juin derniers, le radar pédagogique intercommunal a été installé le long de la rue des Prés, où la vitesse est limitée à 30 km/h. Or les résultats de cette campagne préventive sont pour le moins inquiétants : une partie des automobilistes y circulaient trop vite, certains y commettant même des excès considérables...

Par conséquent et pour promouvoir la sécurité des enfants en priorité, le Conseil municipal a décidé de transmettre le rapport en question à la Police cantonale bernoise, en requérant de sa part des contrôles officiels et donc sujets à contraventions. Avis aux intéressés. | cm

## Nouveau pas pour le PAL

Le Conseil municipal a approuvé lundi soir le rapport consacré à la participation de la population à la révision du Plan d'aménagement local (PAL). Un rapport qui a été établi par l'urbaniste municipal Daniel Crop-tier, le juriste de la commune Christophe Kühni, ainsi que le bureau spécialisé biennois Le Foyard pour tout ce qui touche aux zones de protection. Ce rapport a été transmis égale-

ment aux membres de la commission municipale temporaire Révision du PAL, pour examen et préavis.

On précisera que durant la période de participation, trois personnes ont demandé des explications et/ou des modifications.

Plan et rapport ont été renvoyés à l'urbaniste, qui procédera aux nécessaires mises à jour. | cm

## Une élection le 27 septembre

Suite à la démission présentée par Marlyne Bertone, un des neuf sièges est disponible à la commission scolaire primaire. On se souvient que l'élection complémentaire ad hoc, prévue ce printemps, avait dû être reportée en raison de la pandémie. Ce scrutin est agendé définitivement au 27 septembre prochain, toute la procédure devant être reprise du début.

Conséquent, les intéressé(e)s à cette fonction devront se porter candidat(e)s, auprès de l'administration municipale, jusqu'au 14 août 2020 à midi.

Les tenants et aboutissants de ce scrutin seront détaillés par une publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary de vendredi prochain 26 juin. | cm

## Emportez vos déchets

La constatation a été faite à plusieurs reprises, ces dernières semaines, de déchets qui jonchent les alentours de la commune, et en particulier les places de pique-nique. Aussi les autorités en appellent-elles une fois de plus à la bonne volonté de tous les utilisateurs : merci d'emporter avec vous vos emballages vides et autres déchets, qui sont d'ailleurs nettement moins lourds

au retour qu'à l'aller.

Chacun est prié de laisser les places de pique-nique dans un parfait état de propreté, soit exactement comme il souhaite les trouver en arrivant. Les pâturages, champs et autres chemins ne doivent pas davantage servir de déchetterie.

Merci à tous pour votre collaboration, afin que Sonceboz-Sombeval et ses alentours demeurent accueillants. | cm



Entreprise de plâtrerie-peinture  
**Claudio Gabbarini**

L'entreprise Claudio Gabbarini  
félicite son apprentie

**Célia Martin**

pour l'obtention de son CFC de peintre en bâtiment.

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

[www.driving-school-richard.ch](http://www.driving-school-richard.ch)

Premiers secours	moto/scooter	Cours de sensibilisation
ven 19h00-22h00 et sam 09h00-17h00	<b>Cours de base 1</b> 27 juin 2020	lundi – jeudi 19h00-21h00
24 + 25 juillet 2020	<b>Cours de base 2</b> 04 juillet 2020	24 - 27 août 2020
21 + 22 août 2020	<b>Cours de base 3</b> 11 juillet 2020	05 - 08 oct 2020
18 + 19 sept 2020		14 - 17 déc 2020

Jacques-David 12, 2610 St-Imier  
Info et inscription: [www.driving-school-richard.ch](http://www.driving-school-richard.ch) / 032 325 2000

**Terroir de Neuchâtel**

**Neuchâtel Chasselas**  
Un Chasselas fruité, rond et souple. Vin d'apéritif par excellence!

**Chasselas barrique**  
Un Chasselas riche, voluptueux et d'une belle complexité!

**Pinot noir**  
Un pinot fruité et riche, aux tanins souples et soyeux.

**Domaine de Angeltrath Le landeron**

**Chardonnay**  
Un Chardonnay avec ses typicités: aromatique, fruité et équilibré.

**Œil de Perdrix**  
Un rosé ample et équilibré au nez révélant des notes de fruits rouges.

**Larmes de pinot**  
Un pinot noir aux arômes complexes et aux tanins puissants et soyeux.

**Auderset & Cie**  
Longues-Raies 2, 2605 Sonceboz  
info@auderset-cie.ch  
www.auderset-cie.ch  
032 489 14 54

**6 BOUTEILLES**  
NEUCHÂTEL CHASSÉLAS - CHASSÉLAS BARRIQUE - CHARDONNAY  
ŒIL DE PERDRIX - PINOT NOIR - LARMES DE PINOT

**- 20% Fr. 92.- TTC les 6 bouteilles (au lieu de Fr. 118.-)**  
valable - juin 2020

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch



**La Roseraie**

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

**LA ROSERAIE**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, [WWW.LAROSERAIE.CH](http://WWW.LAROSERAIE.CH)

**Le stress vous submerge ?**

Un entretien aide.  
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: [www.143.ch](http://www.143.ch)



**Tel 143**  
La Main Tendue

Compte 30-14143-9

**SOIS MALIN: COUPE LES GAZ!**



**BIKE XPERTS**  
NOUVELLE SÉRIE WEB

**STAYIN-ALIVE.CH**



Un besoin particulier...

**flyers**

**brochures**

**corporate design**

**publicités**

**faire-parts**

remerciements  
annonces

**matériel de vote**

**journal d'entreprise**

livrets de fête

matériel de bureau

Notre créativité répondra à tous vos désirs.

**imprimerie**

**bechtel sa**

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)  
032 944 18 18 | [info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch)

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



# Place, trottoir, comptes et Cie : menu copieux pour l'assemblée de lundi

Des mesures particulières et exceptionnelles, liées évidemment à la pandémie

On l'a déjà écrit dans ces Avis officiels, l'assemblée municipale dite des comptes se déroulera lundi prochain le 22 juin, au Centre communal de Péry, lequel permet une meilleure distanciation sociale.

Pour répondre aux recommandations de l'OFSP, les autorités dérogeront à l'habitude, qui ne proposeront pas d'apéritif à l'issue de la séance. Elles ont par ailleurs mis en place des mesures exceptionnelles de protection (voir encadré ci-contre).

## Trottoir en vue

Un crédit de 450 000 francs est proposé aux ayants droit, pour pouvoir mener la dernière étape de réfection de la Grand-Rue. Après les gros travaux effectués le long de cette route ces dernières années, il reste aujourd'hui à remettre en état et à améliorer un tronçon d'environ 130 mètres.

En cet endroit, et une fois qu'il sera parvenu à un accord avec les propriétaires concernés au sujet de l'achat du terrain nécessaire, le Conseil municipal souhaite réaliser un trottoir qui augmentera la sécurité du trafic piétonnier.

## Une image de marque bien mal en point...

Deux variantes seront ensuite soumises au choix de l'assemblée, concernant la réfection de la place du Lion d'Or. Nous avons déjà parlé ici de ce projet, en perspective de l'assemblée extraordinaire qui a dû être annulée en avril dernier.

Cette place, on ne saurait trop le rappeler, présente aujourd'hui un visage bien tristounet, alors qu'elle fait un peu figure d'image de marque pour le village de La Heutte.

La première variante, devisée à 234 000 francs, n'impliquera pas de changement profond au niveau de l'agencement général; elle prévoit cependant un agrandissement des locaux communaux, pour pouvoir y stationner le tracteur communal, une réfection de la déchetterie, ainsi qu'une éventuelle mise à disposition de terrain pour l'installation de chauffe de la toute nouvelle Société anonyme CàD EcoLogis. Les places de stationnement passeraient à 16 (10 actuellement), dont une réservée aux automobilistes avec handicap et deux autres à la recharge des voitures électriques.

La seconde variante, devisée à 325 000 francs, implique les mêmes aménagements, mais y ajoute la reconstruction d'un nouveau mur placé plus au nord, et donc un gain de surface plane permettant d'élever le nombre de places de stationnement à 22.

## La faute à pas de chance

Mis en circulation voici exactement douze ans, le véhicule Ladog de la voirie ne subit certes pas le poids des ans; il s'agit tout bonnement d'un véhicule à problèmes, qui engendre des frais de réparation clairement trop importants: depuis 2016, nous avons

dû déboursier pas loin de dix mille francs par année...

Estimant ces charges excessives, le Conseil municipal propose donc de se séparer de ce véhicule et de le remplacer par un engin neuf.

Il est proposé aux ayants droit d'approuver pour cet achat un crédit brut de 161 600 francs au maximum; un choix doit encore être opéré entre trois offres mises en concurrence et impliquant un contrat d'entretien sur les 5 premières années.

## Deux règlements

L'assemblée devra se prononcer ensuite sur une modification mineure du règlement

d'organisation du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois. Cette modification fait suite à la nouvelle organisation en matière de protection de la population en cas de catastrophe.

On se penchera ensuite sur le Règlement de l'école enfantine et primaire de Péry-La Heutte, qui nécessitait une refonte, n'étant plus adapté ni à la législation supérieure ni à l'école actuelle. Ce texte définit en particulier les bases légales, les autorités responsables, les compétences de la commission d'école, les règles de

comportement au sein de l'établissement et la fréquentation des cours.

## Les bons de garde proposés à l'électorat

Pour dernier point de l'ordre du jour, avant les informations que délivreront les autorités municipales et la place laissée aux divers, l'assemblée devra sanctionner le règlement communal sur les bons de garde. Ce document règle et permet d'introduire à Péry-La Heutte, le 1<sup>er</sup> août prochain, le nouveau système de subventionnement de la garde d'enfants. Un système appliqué déjà par une majorité des autres communes

régionales et valable à l'échelle du canton.

Principaux changements par rapport à la pratique actuelle: le subventionnement n'est plus versé aux institutions de garde mais directement aux parents concernés; les crèches et autres mamans de jour, privées ou communales, sont toutes traitées sur un pied d'égalité sur l'ensemble du territoire cantonal, à condition bien évidemment de remplir les exigences officielles en vigueur. | cm

**Centre communal de Péry**  
**Lundi 22 juin, 20h**  
**Attention: il est prudent de se munir d'une pièce d'identité**



Un crédit est proposé pour refaire le dernier tronçon de la Grand-Rue



Image de marque de La Heutte, la place du Lion d'Or mérite une refonte importante

## Distanciation et protection : les mesures à suivre absolument

Les personnes vulnérables ne peuvent pas être exclues de l'Assemblée communale. Elles doivent cependant être encouragées, en cas de participation, à se protéger le mieux possible d'une contagion, ce qu'entendent faire ici les autorités.

La présence de personnes vulnérables à l'Assemblée communale est donc liée à une décision individuelle et est soumise à la responsabilité personnelle de chacun.

### Merci de venir plut tôt

Les participantes et participants sont tenus d'arriver à temps à l'Assemblée communale, dont les portes seront ouvertes dès 19h15, afin d'éviter des encombrements aux entrées. Les entrées et sortie du local seront séparées et marquées à cet effet.

Pour assurer une distance suffisante entre la direction de l'assemblée et la première rangée de participants et participantes, cette dernière sera exceptionnellement installée sur la scène.

Une distance de 2 mètres doit être respectée entre les participants et participantes, de tous les côtés. A cet effet, les chaises seront plus espacées qu'à l'accoutumée. La distance minimale n'est pas applicable entre participants qui font partie du même ménage. Dès lors, des groupes de 2, 3 et 4 chaises seront disposés sur le

côté gauche de la salle et destinés exclusivement à des personnes d'un même ménage.

### Malade? Restez chez vous!

Les personnes malades doivent en tous les cas rester à la maison, de même que les habitants qui vivent avec une personne malade ou qui ont eu un contact étroit avec cette dernière.

Les recommandations de l'OFSP, relatives à l'isolement et à la quarantaine, ainsi que les directives et les instructions des services cantonaux compétents, s'appliquent ici à la lettre. Merci à tous d'y veiller.

### Informez l'administration

La direction de l'Assemblée attire fortement l'attention sur les mesures de traçage. Primo, la liste des ayants droit présents sera tenue par un membre de l'administration. Secundo, s'il s'avère ensuite de cette séance qu'une personne atteinte par le Covid-19 y était présente, il est demandé d'en informer immédiatement l'administration communale; tous les participants seront alors contactés personnellement et des mesures de quarantaine pourront être ordonnées si nécessaire. Yanik Chavaillaz a été nommé responsable du respect du plan de protection. | cm

## De quoi soutenir la reprise

L'assemblée se penchera sur les comptes 2019 de la commune, qu'elle est invitée à accepter et qui ont fait déjà l'objet d'une présentation détaillée dans ces colonnes (FAC du 15 mai). Rappelons qu'ils bouclent sur un léger excédent de recettes au compte général, après attribution de quelque 356 000 francs d'amortissements supplémentaires.

Parmi les améliorations enregistrées par rapport au budget, on mettra en évidence l'augmentation des rentrées au titre de l'impôt des personnes physiques, ce qui reflète la bonne santé du tissu socio-économique local. Une santé qui ne date pas d'aujourd'hui, puisque la quotité fiscale locale (par ailleurs fort basse en comparaison régionale) a pu être diminuée avec effet sur l'exercice en cours.

Gaëtan Hirschi, administrateur des finances, qualifie la situation financière communale de confortable, en estimant que la collectivité peut sans risque contribuer concrètement à la reprise économique d'après-Covid. Les investissements proposés à l'assemblée de lundi relèvent indéniablement de cette contribution. | cm

## Les travaux reprennent lundi à La Heutte

Le chantier de la rue de la Scierie, à La Heutte, sera rouvert lundi prochain 22 juin. Rappelons que la Municipalité fait procéder en cet endroit au remplacement de la conduite d'alimentation en eau, et en profite pour une réfection totale du coffre de la route. Conduite et chaussée étaient en fort mauvais état, leur usure étant due au temps et aux modifications du trafic motorisé.

Ce chantier demandera environ deux semaines de travail, ensuite de quoi débiteront des travaux comparables le long de la rue de la Gare, avec pour points chauds les traversées de la Suze et de la ligne ferroviaire. S'il ne survient là aucune mauvaise surprise, cette double réfection devrait s'achever à la fin de septembre prochain.

Les riverains de la rue de la Scierie ont bien sûr été avertis

personnellement. On rappellera que ces deux chantiers appartiennent au projet conséquent que les ayants droit ont approuvé par les urnes en 2018.

Merci par avance aux usagers de respecter la signalisation provisoire et de faire preuve de compréhension face aux inévitables perturbations du trafic engendrées par ces travaux. | cm

## EcoLogis SA officiellement créée!

Le développement des chauffages à distance, dans notre commune, a vécu un moment clé mercredi soir, au Centre communal, avec la signature des actes constituant la Société anonyme CàD EcoLogis.

En présence de Me Aurore Geiser, notaire, la Bourgeoisie de La Heutte, la Bourgeoisie de Péry et la Municipalité de Péry-La Heutte ont effectivement signé les statuts de la nouvelle SA, ainsi que l'Acte de fondation et la réquisition d'inscription auprès du registre du commerce.

Le maire de la commune municipale, Claude Nussbaumer, et les présidents des deux Communes bourgeoises, André Bessire pour celle de Péry et Walter Hofer pour celle de La Heutte, ont apposé leurs paraphe sur divers documents qui officialisent la collaboration des trois collectivités au sein de CàD EcoLogis SA. Une société



La distanciation sociale oubliée très brièvement, soit le temps d'apposer une signature, pour André Bessire, Claude Nussbaumer et Walter Hofer (de gauche à droite)

dont chaque bourgeoisie détient 25 pour cent des parts, tandis que la Municipalité en détient 50 pour cent.

### Pour un an

Ce faisant, le Conseil d'administration de la SA a été nommé pour un an, qui est composé d'André Bessire (président), Walter Hofer (vice-président), Claude Nussbaumer, Dominique Bessire, Ulrich Stal-

der, Gaëtan Hirschi et Thierry Egger.

Rappelons que cette SA a généré cent actions de mille francs chacune, toutes libérées.

Parallèlement, le travail concret avance dans le terrain, puisque mercredi, la machine pousse-tube ouvrirait parallèlement sur le chauffage à distance de Péry, à quelques dizaines de mètres de la cérémonie de signature... | cm

## Celtor : en semaine seulement et payant

Contrairement à ce que nous annonçons par erreur la semaine dernière dans ces colonnes, en nous basant sur les informations figurant sur le site officiel de Celtor, la déchetterie de Ronde-Sagne, à Tavannes, n'est ouverte que les jours de semaine, et les dépôts y sont payants, selon le genre et le volume de matière déposée.

Attention : pour trouver une information exacte sur ce site, il faut y ignorer tout ce qui ne figure pas sous l'onglet « Covid-19 ». L'horaire d'ouverture est donc le suivant : de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 17 h 30 (jusqu'à 16 h 30 les vendredis et veilles de fêtes).

Les déchetteries de Rondchâtel et de Ronde-Sagne sont fermées le samedi jusqu'à nouvel avis. Avec nos excuses aux habitants de Péry-La Heutte. | cm



## Course annulée, surprise annoncée

En raison de la pandémie et des mesures de protection particulièrement importantes pour les personnes concernées, le Conseil municipal a dû se résoudre à annuler la course des aînés, qui se déroule traditionnellement vers la fin du mois d'août. Cependant, pour compenser tant que se peut le renoncement à cette journée de rencontre appréciée, les invités, à savoir les 270 personnes de plus de septante ans qui sont domiciliées dans la commune, se verront l'objet d'une attention dont la forme doit encore être déterminée exactement et qui sera pour elles une surprise. | cm

## Nouvel uniforme

L'agent municipal sera équipé prochainement d'un nouvel uniforme, choisi identique par notre commune et celles de Sonceboz et Saint-Imier notamment. De couleur grise, qui rendra reconnaissable la police administrative de ces localités, ce vêtement sera disponible dans le courant du deuxième semestre 2020. | cm

## Bureau de vote du 27 septembre

Pour le scrutin fédéral du 27 septembre prochain, le bureau de vote local a été constitué de la manière suivante: président, Roland Stauffer; membres, Markéta Jäggi, Florence Jay, Matthieu Schläppi, Fabrice Seuret, Thomas Siegrist, Babita Hengy, Estelle Hirschi; remplaçants, Ilan Springenfeld, Pierre Alain Spycher. | cm

## Désamiantage terminé, démolition attribuée

Le Conseil municipal a attribué lundi soir les travaux de démolition à effectuer sur le bâtiment municipal actuellement en travaux, à l'entreprise spécialisée Kopp, de la région biennoise.

Le chantier avance normalement. Les travaux de désamiantage, effectués sur les locaux sanitaires, ainsi que sur la façade ouest qui était recouverte d'Eternit, ont été achevés la semaine dernière. Pour les locaux sanitaires, ils ont requis l'installation d'un chantier pointu, avec sas complètement hermétique notamment. Ce volet de la démolition

# Des mesures particulières seront appliquées lundi soir

Une assemblée municipale marquée par la pandémie

Lundi prochain 22 juin, l'assemblée municipale dite de printemps est convoquée à la salle de spectacles, dès 20h comme de coutume. En raison de la pandémie et des recommandations émises par la Préfecture du Jura bernois, les autorités et l'administration ont préparé des mesures de protection qu'elles espèrent optimales. Les participants sont par avance remerciés de respecter ces mesures à la lettre.

### Traçabilité assurée

Premièrement, l'agencement des lieux sera différent de l'habitude: les chaises de la salle seront non seulement disposées de manière à respecter la distanciation sociale, mais également toutes numérotées.

A l'entrée, chaque participant à cette assemblée recevra un stylo et une carte, sur laquelle il devra inscrire ses nom et prénom, ainsi que le numéro de sa chaise. Remises ensuite au personnel de l'administration, ces cartes permettront un suivi des éventuels cas de contamination, donc de prévenir les ayants droit qui auraient côtoyé une personne découverte malade ultérieurement et éventuellement de lancer les mesures d'isolement nécessaires.

Il va de soi que chaque participant à l'assemblée, qui découvrirait ensuite qu'il est porteur du virus, en avertira immédiatement la Municipalité.

Les personnes actuellement malades, ou qui ressentiraient lundi des premiers symptômes,

se garderont évidemment de participer à cette assemblée.

### Venez plus tôt s.v.p.

On l'a dit, cette assemblée débutera sur le coup de 20h, comme d'habitude. Cependant, au vu des mesures de précau-

tion à prendre, les ayants droit sont instamment invités à rallier les lieux un peu plus tôt. Ainsi pourra-t-on commencer à l'heure, malgré le temps nécessaire à respecter la distanciation sociale en entrant dans la salle.

Chacun est chaleureusement remercié de veiller à sa propre sécurité sanitaire, et ce faisant à celle des autres habitants.

### A disposition

Signalons enfin que les autorités ont prévu de mettre à

disposition des participants, à l'entrée de la salle, du désinfectant pour les mains (chacun est invité à procéder à cette désinfection avant de rejoindre sa chaise), ainsi que des masques pour tous ceux qui souhaiteront en porter. | cm

## Nouveau coronavirus

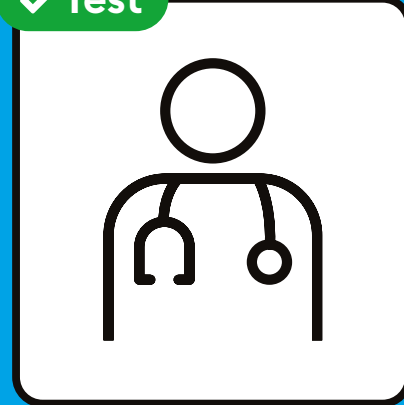
Actualisé au 3.6.2020

## VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



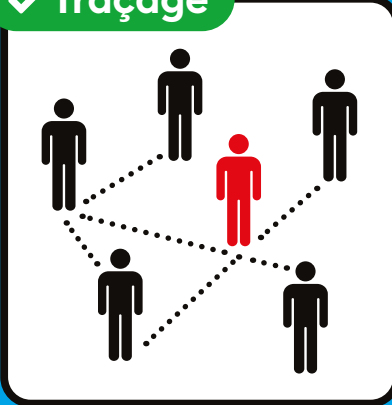
# Suivre impérativement les nouvelles règles :

### ✓ Test



En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

### ✓ Traçage



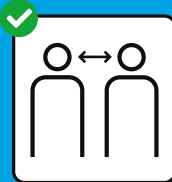
Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

### ✓ Isolement/quarantaine

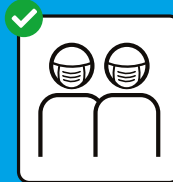


En cas de test positif : isolement. En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

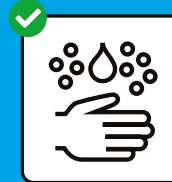
## Pour rappel :



Garder ses distances.



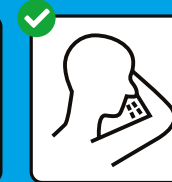
Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



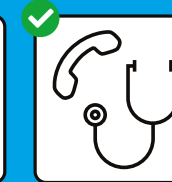
Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.



Si possible, continuer de travailler à la maison.

Art. 316.023.f

## Les vacances municipales

Pour les vacances estivales, le bureau de l'administration municipale demeurera fermé du lundi 20 au vendredi 31 juillet y compris. La semaine précédente, donc du 13 au 17 juillet, le guichet sera ouvert en matinée uniquement.

Important: durant la période de fermeture, les cas urgents

pourront toujours être soumis au maire, Etienne Klopfenstein (079 210 97 04) ou au vice-maire, Bernard Tschanz (079 634 01 13).

D'ores et déjà, les membres des autorités et les employés de la Commune souhaitent un très bel été à tous leurs concitoyens et concitoyennes. | cm

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

Les règles actuelles de protection doivent être respectées lors de l'assemblée municipale

## Job d'étudiant

L'administration communale met au concours, pour ses différents services, un job d'étudiant à durée déterminée. Cette occupation rémunérée comprendra quelques heures de travail par semaine dès la rentrée d'août prochain et pour une durée d'une année.

Vous suivez une formation tertiaire (dans l'idéal, vous avez déjà obtenu un CFC d'employé/e de commerce), vous possédez de bonnes compétences rédactionnelles et vous maîtrisez les outils informatiques standards? Ce job est pour vous!

Nous attendons votre offre de service, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 3 juillet à l'adresse du Conseil municipal, Grand'rue 17, 2606 Corgémont.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétaire municipal, Fabian Burgunder, au 032 488 10 33. On précisera que dès août 2021, l'administration engagera à nouveau un/e apprenti/e; elle y a renoncé cette année en raison de son installation dans des locaux provisoires. | cm

## ESBV

### Ramassage de papier

Mardi 23 juin, dès 13h50, les élèves de l'ESBV procéderont au ramassage du vieux papier.

Afin de leur faciliter la tâche et de répondre également aux exigences de l'entreprise de recyclage, nous vous prions de respecter les consignes suivantes :

- paquets solidement ficelés
- pas de carton
- pas de plastique
- pas de cabas (papier imprégné non-recyclable)

Merci de déposer le papier aux lieux de ramassage des ordures.

Les personnes désirant amener leur papier directement au Vieux Battoir peuvent le faire de 13h30 à 15h30.

Un grand merci pour votre collaboration. | esbv

## PÉRY-LA HEUTTE

## Sortie dans les Alpes des 8 et 9 août

La sortie, organisée par la FSG est ouverte à tous, il n'est pas nécessaire d'être membre



Le Kiental, photo: Suisse tourisme

Après des semaines de confinement, il est temps de respirer l'air frais et pur, mais sans virus, des montagnes. Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour la course annuelle dans les Alpes qui nous conduira dans le Kiental (Oberland bernois).

## Le programme...

Départ de la gare de Reuchenette samedi à 8h en véhicules privés. Nous irons jusqu'à Kiental. De là, un bus nous conduira à Griesalp où nous prendrons le café. A pied, nous partirons de 1408 m pour arriver quelques

heures plus tard... à 1404 m! Bravo pour la performance, puisque le dénivelé sera tout de même de 4 m, et à la descente! Donc un peu moins pénible que l'année passée.

Nuit en dortoir à l'auberge de Montagne à Ramslauenen et le lendemain, ascension du Gehrihorn (2-3h jusqu'au sommet mais là, ça monte de 700 m). Le retour se fera par le sentier de la crête et la Grathütte où nous pique-niquerons avant de rejoindre Ramslauenen, puis Kiental. Retour à Péry en début de soirée.

(Pour les marcheurs peu entraînés, possibilité de raccourcir la marche en contournant le sommet, puis en empruntant le bus pour redescendre à Kiental).

Équipement nécessaire: tout ce qu'il faut pour marcher en montagne, y compris protection contre la pluie, pique-nique pour samedi et dimanche midi.

Ne pas oublier que les cabanes de montagne ne mettent pas de couverture à disposition cette année (directives Covid). Alors, sac de couchage ou sac à viande impératif.

Le prix de 100 francs comprend le transport (indemnité pour les chauffeurs), la nuitée, le souper et le déjeuner.

Inscription chez Manuel Evalet (079 395 48 65 / evaletmanuel@msn.com) avant le 12 juillet. Cette date est dictée par le fait que l'Auberge de Ramslauenen doit respecter les directives Covid et que les propriétaires veulent gérer l'occupation de l'auberge au mieux. Ils nous demandent par conséquent de confirmer le nombre exact 1 mois à l'avance. Merci de votre compréhension. | *le comité*

## LETTRE DE LECTEUR

## Chère formule à 9,

Lors de sa prochaine assemblée municipale intra-Covid19 prévue le 22 juin, le Conseil municipal de Corgémont proposera aux citoyens de te faire disparaître pour privilégier une formule à 7. Tous les partis politiques appelant de leurs vœux cette réduction du nombre de conseillers municipaux, il ne fait aucun doute que nous te dirons au revoir avec émotion lundi prochain.

Emotion car ta formule étendue a permis depuis longtemps à Corgémont une meilleure représentativité des forces politiques, soit à l'époque de la Question jurassienne ou à l'époque d'Alliance Salariés-Indépendants. Ces courants politiques ont ainsi eu la possibilité d'être représentés à l'exécutif du village et, ainsi, de se frotter aux décisions pratiques à prendre toutes les 2 semaines.

Emotion également car, sans elle, je n'aurais probablement pas été conseiller municipal, puisque je suis entré au Conseil suite au départ de mon ami Stéphane Bueche, qui m'avait précédé sur les listes lors de mes premières élections.

Emotion encore car, sans elle, je n'aurais probablement pas eu la chance de côtoyer autant de citoyens au sein du Conseil municipal.

Ainsi, les membres d'Unité Jurassienne et le regretté Christian Merkelbach ou encore le très vivace Laurent Mäder ont toujours été des personnalités au sens propre du terme, avec qui il faisait bon tenir des séances et échanger des opinions, tout comme avec les

autres membres du Conseil d'ailleurs. Certes, parfois les idées n'étaient pas partagées, mais le débat était toujours présent, courtois, à la suisse.

Au même titre, les membres d'Alliance Salariés-Indépendants, qui disposaient d'une forte minorité, ont su engalder le débat autour de la table du Conseil, même si les idées n'étaient pas toujours convergentes, elles avaient le mérite d'exister et de représenter une partie respectable de la population.

Ayant eu la chance de faire partie de la majorité du Conseil municipal, j'ai toujours estimé qu'il était très important que chaque courant politique puisse être représenté autour de la table, puisse donner son opinion et laisser libre cours à ses idées. Ensuite, le jeu politique reprenait toute son importance, certes, mais bien des décisions ont tenu compte de tous les propos qui avaient été échangés librement en séance.

Je n'ai rien contre ta petite sœur, la formule à 7, puisque notre Conseil fédéral la pratique depuis longtemps (et au passage, essaye depuis longtemps également de l'adopter). Cependant, à 7, c'est-à-dire à 6 au système proportionnel, il sera moins facile de tenir compte de toutes les spécificités de nos citoyens. De plus, notre système de milice impliquant que tous les Conseillers aient d'autres occupations professionnelles et privées, la charge de travail se répartira sur 2 personnes en moins! Enfin, à ce que je vois, ta petite

sœur nous coûtera même 20% plus cher! Certes, on m'a déjà rétorqué qu'ainsi, on avancera plus vite et on aura moins de discussions au Conseil municipal, mais je ne suis pas certain que restreindre ainsi la participation au débat politique soit la meilleure façon de faire. Au contraire, chaque personne autour de la table est un Curgismondin engagé, qui a accepté de se mettre à disposition de la collectivité, avec ses qualités et ses défauts et, à ce titre, mérite de pouvoir donner son opinion et d'être entendu. Si la majorité en décide ensuite autrement, il s'agit là de la simple application du jeu démocratique. Mais, à ne plus écouter les courants minoritaires, on en fait un jour des activistes, voire des révolutionnaires.

Ma chère formule à 9, ton temps est probablement révolu à Corgémont, mais je te remercie de m'avoir donné la possibilité de faire partie du Conseil municipal et d'y avoir rencontré les personnalités que j'ai eu la chance d'y croiser. Fêter les 65 ans de feu Roger Siegrist à New-York avec un *foooooor-midable* gâteau au chocolat restera probablement un des moments les plus forts de toutes ces années. Je ne pourrai pas voter contre toi à l'assemblée municipale car, en tant que président des assemblées, je suis toujours resté neutre dans le débat. Par contre, il fallait que je te dise au revoir, avec une petite larme au coin de l'œil. Merci pour tout. | *jean-claude liechti*

## COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



## Eva Bühler au Conseil municipal

Suite à la récente démission d'Andrea Köhli, la liste *Intérêts communaux* a proposé la candidature d'Eva Bühler pour le Conseil municipal (période se terminant fin 2022). Ainsi, l'élection d'Eva Bühler a été ratifiée par l'exécutif, qui se réjouit de pouvoir fonctionner au complet. Née en 1975, Eva Bühler travaille sur la ferme familiale et a deux enfants en formation. Elle sera en charge du dicastère des Œuvres sociales, tandis que le domaine des écoles primaires a été repris par Michel Walther et celui de l'école secondaire par Cédric Grünenwald. Le Conseil municipal félicite la nouvelle venue et la remercie d'avoir accepté cette fonction. | *cm*

## Commission d'école

En raison de son prochain déménagement, le président de la commission d'école Laurent Simonin a donné sa démission. Bernard Bögli en a fait de même pour des motifs privés. Ainsi, la commission est à la recherche de deux membres. Toute personne intéressée peut s'annoncer auprès du secrétariat communal ou des membres restants de la commission. Le Conseil municipal regrette ces départs, tout en les comprenant, et remercie vivement Laurent Simonin et Bernard Bögli de leur engagement en faveur de notre école. | *cm*

## Bibliothèque

La bibliothèque municipale va prochainement rouvrir ses portes au public, moyennant bien entendu quelques mesures de précaution sanitaire. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat municipal ou aux personnes responsables de la bibliothèque pour tout renseignement. | *cm*

## Représentation

Michel Walther se rendra le 2 juillet à l'assemblée du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze. | *cm*

## Charte Parc Chasseral

Une rencontre aura lieu cet été avec les responsables du Parc Chasseral afin de procéder à une présentation et à une discussion sur la nouvelle charte du parc pour la période 2022-2031. Ce document est en quelque sorte la Constitution du Parc et définit ses objectifs fondamentaux afin d'orienter ses activités. La charte doit être acceptée par les communes. | *cm*

## Don

Un don de 300 francs a été décidé en faveur de la crèche Les Hirondelles. Malgré les soutiens cantonaux et fédéraux, l'institution doit en effet assumer des coûts supplémentaires en raison du contexte sanitaire. La population est également encouragée à faire preuve de générosité envers cette institution. Il en va de même avec les commerces et établissements publics de la commune. Pour mémoire, les personnes qui voudraient faire un geste pour la consommation locale peuvent acheter des «Corté Bons» au secrétariat municipal, bons qui peuvent être utilisés dans les enseignes de la commune. | *cm*

## Machine à désherber

La nouvelle machine à désherber à la vapeur a été livrée et sera présentée aux employés des communes concernées (Cortébert, Corgémont et Sonceboz) pour une instruction détaillée. Elle sera en usage commun dans nos villages et permettra de procéder au désherbage sans produits nocifs. | *cm*

## JURA BERNOIS TOURISME

## Visites guidées de l'Abbatiale de Bellelay

C'est dimanche 21 juin de 10h30 à 12h que se déroulera la première visite guidée de l'Abbatiale de Bellelay de l'année. Le rendez-vous est fixé à 10h30 sur le parking de la Maison de la Tête de Moine. Il n'est pas nécessaire de s'y inscrire au préalable et elle aura lieu par tous les temps. Ces visites sont payantes.

Venez découvrir l'Abbatiale de Bellelay, lieu culturel chargé d'histoire au cœur du massif



jurassien. Ce bâtiment baroque, ancienne abbaye des moines Prémontrés, classé monument

historique et restauré au cours des années 1957 à 1960, et un haut lieu de rencontres culturelles et artistiques et abrite de nombreuses expositions.

## Prix et informations

Jura bernois Tourisme se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires au 032 494 53 43, par courriel à [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) ou sur le site internet: [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch) | *jbt*

Réclame

Pour vous démarquer en un



clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme  
Site internet

Campagne publicitaire  
Création de stand

Multimédia  
[www.clin-d-oeil.net](http://www.clin-d-oeil.net)

# Vos commerces locaux d'Erguël de Renan à Courtelary

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



## Josiane Schwab à la retraite, deux jeunes pros assurent la suite

**Josiane Schwab prend sa retraite le 4 juillet et transmet le commerce à Allan Vuitel, assisté de Christophe Monnin, deux anciens apprentis du lieu**

A 27 ans, Jean-Jacques Schwab reprenait en urgence, pour assurer sa survie, la boucherie familiale de Cormoret.

Une aventure qu'il osait tenter grâce à la collaboration précieuse de son épouse Josiane, jeune enseignante qui acceptait de quitter sa classe pour tout apprendre « sur le tas ».

Très rapidement, l'engagement enthousiaste du couple, ajouté à l'inventivité du boucher, valait à ce commerce une réputation jamais démentie. Toute la région connaît les produits artisanaux de grande qualité, inventés et fabriqués là !

Jean-Jacques décédé prématurément et brutalement en 2017, c'est avec deux de ses apprentis, Allan Vuitel, 26 ans et nouveau patron aujourd'hui, ainsi que



Christophe Monnin, 24 ans, que Josiane a dirigé la barque depuis.

Et le 4 juillet prochain, à l'heure de rendre son tablier pour prendre sa retraite, elle est sereine : « Honnêtes, sérieux, motivés et inventifs, ces deux jeunes professionnels ont toute ma confiance et méritent celle de la clientèle, que je remercie chaleureusement pour sa fidélité et le plaisir que j'ai connu à son contact. »

*Josiane Schwab entourée par le nouveau patron Allan Vuitel (à droite) et son employé Christophe Monnin*

**Pavé des Moines**  
www.schwabounet.ch  
**Boucherie Schwab Cormoret**  
Tél: 032 944 14 21 / Fax: 032 944 19 48

**Avez-vous reçu votre demande pour le contrôle périodique de vos installations électriques?**

**CATTIN**  
CONTRÔLE ELEC

Cyril Cattin  
Rue de Tivoli 39 | 2610 St-Imier

079 613 24 50

info@cattin-contrôle-elec.ch  
www.cattin-contrôle-elec.ch

**GOL**

BIEN AU-DELA DES PRODUITS

En tant que professionnelle de la coiffure, je tiens à proposer à ma clientèle une marque exclusive-salon qui connaît et cible exactement mes attentes et est en mesure de m'aider à atteindre mes objectifs dans la satisfaction des clients. Des outils innovants, des avancées techniques et des concepts de services qui font la renommée de la marque.

### COLOR

Un système de coloration complet qui offre des possibilités illimitées, des colorations permanentes



**Coiffure Annelise**  
MIXTE

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

haute performance aux délicates nuances à reflets, de nouveaux essentiels pour des résultats couleur sublimes et faciles à réaliser sont à votre disposition dans mon salon. C'est volontiers que je vous conseillerai et vous aiderai à choisir votre couleur !

### SOINS

Sans eux, pas de style, pas de couleur, ni coupe ou encore coiffage réussis - les soins professionnels sont les compléments indispensables de nos services. La clé pour des résultats exceptionnels.

Vous sortirez de mon salon avec une chevelure éclatante de santé.



**à l'épicerie**  
fromage à la coupe

**Durant la période de confinement, vous nous avez fait confiance et nous vous en remercions.**

**Nous avons eu à cœur de vous servir au mieux, même avec un surcroît de travail et nous vous présentons toutes nos excuses si le service n'a pas toujours été parfait.**

**Maintenant que les mesures s'assouplissent, continuez à pousser notre porte.**

**Vous avez eu besoin de nous pendant le confinement, nous avons besoin de vous après.**

**C'est triste un village sans ses petits commerces.**

Chez Dumora Sàrl | Patricia Dumora  
Grand-Rue 20 | 2616 Renan  
032 963 11 73 | 079 627 92 20 | patricia.dumora@gmail.com

Lu, ma, je, ve: 8h-12h | 16h-18h30 me, sa, di: 8h-12h | fermé

**Ortho Schlup**  
Technique orthopédie de chaussures Schlup Sàrl  
**Corinne Schlup**  
Bottière orthopédiste | dipl. féd. MBO

- Supports orthopédiques sur mesure
- Orthèses d'orteils sur mesure
- Chaussures orthopédiques sur mesure
- Chaussures orthopédiques de série
- Modifications de chaussures
- Chaussures spéciales

Conseils sur rendez-vous

J.-R. Fiechter 2, 2613 Villeret 032 941 70 69 | 079 787 87 47  
c.schlup@orthoschlup.ch www.orthoschlup.ch



## Imprimerie Bechtel SA, à Courtelary

Le spécialiste des grandes (et petites) nouvelles

Un mariage en vue? Une naissance à fêter? Un bel anniversaire? Du papier à lettres de qualité et original? Une brochure inoubliable? Desserts de table percutants? Des factures et bulletins de versement personnalisés? Des papillons (flyers) soignés? Des affiches attractives? Des cartes de visite inimitables? Un publipostage (mailing) efficace? Privés ou entreprises, commerces ou industries, clubs ou sociétés, l'Imprimerie Bechtel SA vous fournira tout, absolument tout le matériel imprimé souhaité, en couleurs ou en noir/blanc!

Grande nouvelle ou petite commande, avec ou sans mise en page, rainage, découpe, numérotation, perforation, pliage, brochage, reliure, tout est possible et réalisé avec un soin particulier, selon les méthodes traditionnelles ou les dernières technologies numériques.

Le meilleur vecteur publicitaire de l'ancien district de Courtelary? La Feuille d'Avis du District de Courtelary,

incontestablement! Distribuée en tous ménages dans les localités de l'ancien district de Courtelary, cette publication hebdomadaire est confectionnée à l'Imprimerie Bechtel SA. En pénétrant chaque semaine dans près de 12000 ménages et autres adresses, elle permet aux commerces de tout notre bassin de population, de taper en plein dans le mille!

Les sociétés sportives diverses, faut-il le rappeler, ont toujours leurs entrées assurées dans les colonnes de la Feuille d'Avis, où elles sont certaines de toucher tous leurs membres, amis et supporters!

**imprimerie**  
**bechtel sa**

2608 Courtelary Tél. 032 944 18 18  
info@bechtel-imprimerie.ch  
www.bechtelsa.ch

Boucherie Charcuterie Traiteur  
Grünig - Giachetto

**G & G**

2610 Saint-Imier - 032 941 36 66

**Offre d'emploi**

**Cuisinier/ère polyvalent/e - 50%**  
horaire flexible • véhiculé

Envoyer CV à: Homme Les Bouleaux,  
Sur le Crêt 4, 2606 Corgémont,  
à l'attention de Mme Morena Bozner

Pour plus d'informations  
téléphoner à la boucherie:  
**032 941 36 66**

 **Diatel**



**Distribution** Radio, TV, Internet, Téléphone  
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

## Vous ne savez pas quoi offrir?

Pensez aux bons CIDE et laissez à vos proches le soin de choisir...

Vous pouvez vous les procurer auprès de Clientis Caisse d'Épargne Courtelary de Saint-Imier (partenaire du CIDE).



 **Clientis**  
Caisse d'Épargne Courtelary



*Rêve d'enfant*

**Les nouveautés sont arrivées! Venez découvrir nos nouvelles collections de vêtements et chaussures d'été, ainsi que notre nouvel espace « loisirs créatifs ».**

rue Francillon 34 - 2610 St-Imier - 032 534 61 04 - www.revedenfant.ch

*RoCHAT* INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores  
linge de maison | revêtements de sol

**Nouvel arrivage de meubles industriels!**

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier  
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch

## La sécurité informatique: le nouvel enjeu pour les entreprises et les PME

**Aujourd'hui plus que jamais, la sécurité informatique est une thématique à prendre très au sérieux. TLM-Atik est là pour vous accompagner!**

La cybercriminalité représente aujourd'hui un enjeu majeur pour les entreprises qui doivent protéger leurs données. Vol de données, espionnage, phishing, fraude, ransomware etc.

Nos vies privées et nos données sont susceptibles d'être dérobées, prises en otage ou utilisées sans notre autorisation et à tout moment.

Malheureusement, les PME ont tendance à sous-estimer le risque encouru. En effet, les attaques ciblent plus nos PME que les grandes entreprises. Il est effectivement plus facile pour un hacker d'attaquer les PME, car ces dernières sont souvent moins bien protégées que les grandes firmes.

88% des entreprises établies en Suisse ont subi au moins une attaque et 56% de celles-ci ont entraîné une interruption des services.

L'impact de ces assauts peut être terrible pour une entreprise. Selon une étude menée par HTTPCS/Celsy, 60% des entreprises qui ont subi une attaque ne réussissent pas à maintenir leur activité.

Ces invasions ne cessent d'augmenter, c'est pourquoi il est important d'être vigilant et de sauvegarder ses données d'entreprise. TLM-Atik peut vous aider à renforcer votre sécurité avec des technologies innovantes ayant fait leurs preuves.

Nous pouvons aussi vous conseiller et vous proposer des solutions backup afin de protéger et préserver au mieux vos données.

N'attendez pas de subir une telle agression pour protéger votre PME. Les spécialistes de TLM-Atik sont là pour vous et se feront un plaisir de vous renseigner.

www.tlms.ch  
info@tlms.ch  
032 941 11 30

du lundi  
au vendredi:  
de 8h30 à 12h  
et de 13h à 17h

**TLMatik**  
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ALIMENTATION GÉNÉRALE

**chez jean-pierre**

Saint-Imier - Courtelary - Corgémont - Cortébert - Villeret  
ouverts le dimanche matin - 032 941 12 31 - 032 944 11 39

**Nous vous souhaitons de passer de belles vacances d'été!**

Au plaisir de vous accueillir dans un de nos magasins.

## 1922 by J. M. Keune

Voilà le sixième printemps que je vous accueille dans mon salon.

Pour les beaux jours, une envie de changer de tête!!! Je vous propose:

- Teinture
- Mèches
- Coupe
- Tiedie
- Coiffures pour mariages

ou tout simplement un brushing.



Ma participation plusieurs fois par année à des cours organisés par la maison Keune, ainsi que d'autres marques, permet de vous proposer les dernières tendances et en outre, une nouvelle gamme «Homme 1922» (gel, shampoing, lotion barbe).



N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un moment de détente et de bien-être!



Rue Dr-Schwab 21 2610 Saint-Imier 032 941 17 25

## Funiculaire de Saint-Imier - Mont-Soleil: votre porte d'entrée vers le soleil!



Alimenté en énergie renouvelable, le funiculaire offre un accès privilégié à Mont-Soleil et à son offre en activités de tourisme et de loisirs. Perché à 1173 m d'altitude sur les hauteurs de Saint-Imier, Mont-Soleil ravira les sportifs, gourmands, curieux et autres amis de la nature.

### Le Velectro

Mettez votre énergie dans votre vélo, votre vélo vous la rendra ! Grâce à l'assistance au pédalage, les 3 pistes balisées qui s'offrent à vous sont du plaisir à l'état pur. Vous pouvez aussi louer un siège enfant ou une remorque.

### Le Segway

Une expérience unique pour une nouvelle sensation de liberté ! Une dimension du pilotage inédite, dans le cadre authentique de Mont-Soleil. Une instruction vous sera prodiguée avant de partir à l'aventure sur 1 des 3 tours, accompagnés d'un instructeur / guide, avec une escale pour une collation incluse dans l'activité.



### La Trott'energy

Seul ou en groupe, offrez-vous une virée nature et originale avec les trottinettes : trois pistes à choix. Ces trajets partent de la station supérieure et se terminent à la station inférieure où vous pourrez rendre les engins.

### Et encore

Piste de décollage de parapente, Restaurant le Manoir et sa magnifique vue, balades nature, etc.

Renseignements et réservations:

info@funisolaire.ch 032 941 25 53 www.funisolaire.ch



2610 Saint-Imier T 032 940 14 15  
www.nikles-toiture.ch

Nous félicitons chaleureusement nos 2 apprentis pour la réussite de leurs examens et leur souhaitons plein succès dans la poursuite de leurs projets!  
**Pablo Gianoli** CFC ferblantier  
**Sadou Sow** AFP praticien en couverture



Spécialiste en produits artisanaux de viandes et de poissons fumés.

Sur commande: tartares de boeuf, saumon, thon, ainsi que fondues chinoise et de poissons.

Vente de vin, whisky écossais et rhum vieux.

Et toujours nos plateaux apéro et petit traiteur.

Livraison à domicile

Commande par mail ou téléphone  
032 941 26 13 info@lefumet.ch



RUE PRINCIPALE 62 - 2613 VILLERET

Grosses primes de déstockage sur Multimarque.ch en ce moment. Demandez-nous une offre! 😊

info@garagegerster.ch

032 942 84 20



Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

## Accueil - Conseil - Proximité - Qualité - Authenticité

**Votre télé-réseau de proximité avec conseils personnalisés afin de bénéficier des produits dont VOUS avez besoin !**

**Un réseau ultra-moderne constitué de plusieurs kilomètres de fibre optique.**

**Un service technique sur place à disposition 7 jours sur 7.**

Notre Service Point, en collaboration avec UPC, est à disposition des clients ou futurs abonnés au télé-réseau UPC du vallon de Saint-Imier, de Tramelan, des Franches-Montagnes, de Bienne et d'ailleurs !

Profitez des offres actuelles:

- **MOBILE UNLIMITED Swiss ou Europe** à un prix exceptionnel illimité pour les clients ayant internet chez UPC !
- **HAPPY HOME** comprenant UPC TV Box - UPC TV application qui vous permet de regarder vos émissions où et quand vous le souhaitez - 7 jours de replay, 2000 heures d'enregistrement TV - plus de 240 chaînes - un wifi ultra-rapide.

Visitez notre site [www.diatel.ch](http://www.diatel.ch) ou passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.



**Distribution** Radio, TV, Internet, Téléphone  
2610 St-Imier 032 941 41 42 [www.diatel.ch](http://www.diatel.ch)

**OUVERT**

**NT**  
Madeleine  
Traiteur

**Horaires du magasin**  
Mardi-Vendredi  
9h-12h30 | 15h-18h  
Samedi  
9h-12h

**Livraison à domicile**

**atelier du corps**

**MÉLANIE KERNEN**  
Soins thérapeutiques  
079 347 86 50

**FABIO MAZZOLI**  
Hypnose thérapeutique  
079 335 34 42

**LUCIENNE CRAMATTE**  
Kinésiologie  
079 476 46 70

**ARIANE BÉRANGER**  
Massage classique  
079 732 04 42

Francillon 34, 2610 St-Imier

**BUREAUTIQUE**  
**EVRO photocopies SA**  
2610 ST-IMIER [www.evro.ch](http://www.evro.ch)

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

**brother**  
at your side

**brother**  
at your side  
PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier  
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : [info@evro.ch](mailto:info@evro.ch)

## TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

**Voici nos suggestions du moment:**

- Sac à dos Lhotse 69.- / Net 55.-**
- Sac à dos Deuther 139.- / Net 110.-**
- Sac à dos Mc Kinley 79.- / Net 63.-**
- Sac à dos Arva 79.- / Net 60.-**
- Sac à dos enfant Lhotse dès 25.-**

**Pourquoi pas une balade?**

Francillon 11  
Saint-Imier  
032 941 39 07

**Et sur les vêtements outdoor:**

- Mc Kinley -25%**
- Mammut -20%**

**Et vous pouvez bien évidemment compter sur nos services et nos conseils spécialisés!**

MENUISERIE FENÊTRES - AGENCEMENT  
CHARPENTE - COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS

**OPPLIGER-BOIS**  
2610 St-Imier 032 941 45 03

[www.oppliger-bois.ch](http://www.oppliger-bois.ch)

**FCM** sàrl

Rénovation ou construction plus qu'accessible!  
Nous sommes votre fournisseur idéal!  
Carrelage défiant toute concurrence.  
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi au vendredi!  
[www.fcmsarl.ch](http://www.fcmsarl.ch)

**Votre chez-soi se trouve chez nous!**

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

## Jeûner pour se recentrer

Le jeûne est connu depuis toujours pour ses bienfaits thérapeutiques, diététiques, ou encore psychologiques.

Jeûner, c'est s'abstenir volontairement de consommer toute nourriture. Pour Yvonne Steiner, c'est avant tout s'offrir un moment de pause pour se recentrer et prendre soin de soi. Venez découvrir cette pratique lors d'une retraite qu'Yvonne organisera à Valbirse du 25 au 31 juillet.

Le jeûne est une méthode ancestrale pour rééquilibrer votre psychique et votre physique: en même temps qu'il met votre organisme au repos, il active vos capacités d'autoguérison et vous allège de vos émotions négatives. Yvonne Steiner le pratique personnellement depuis 2013. Lors d'une première cure, elle avait non seulement perdu 25 kg, mais surtout détoxifié son corps sur tous les plans.

Quelles que soient vos raisons pour vous lancer dans un jeûne, vous pourrez en expérimenter les bienfaits dans le cadre de la retraite qu'Yvonne Steiner organisera du 25 au 31 juillet prochain dans le chalet du Club alpin à Valbirse.

**Au programme:** jeûne, jus de légumes bio frais, randonnées, créations artistiques, méditations au tambour, etc. Sont également compris dans le forfait



des conseils pour la préparation, un encadrement de la descente et de la reprise alimentaires, un coaching après la semaine de diète et des conseils pour la suite.

**Intéressé.e ? Vous trouverez toutes les infos utiles sur [www.terresauvage.ch](http://www.terresauvage.ch)**

Yvonne Steiner | 079 513 46 31  
[ysteiner@terresauvage.ch](mailto:ysteiner@terresauvage.ch)  
Les Grand Prés 15 | 2608 Courtelary



LA PLUME DES PAROISSES RÉFORMÉES

## Il y a des raisons d'espérer

Tout repart! On en vient à espérer que la vie sera comme avant! Les protections tellement importantes pendant ce semi-confinement volent en éclat! N'est-ce pas ce que nous espérons au fond de nous-mêmes!

La vie est paradoxalement devenue plus compliquée. Avant on obéissait plus ou moins, mais on savait ce qu'il fallait faire!

Maintenant tout est permis! Mais si le virus traîne par-là, tient, on l'aurait presque oublié celui-là, alors on va se remettre en quarantaine! Je n'ai toujours pas envie de prendre le risque de me retrouver aux soins intensifs!

Tout est permis, mais c'est compliqué.

J'ai retrouvé au fond d'un tiroir une citation de Maurice Bellet que j'avais affichée dans mon bureau!

«Le seul vrai malheur est la prétention. Mais tout est permis, si l'on demeure dans cette humilité: de tracer le chemin qu'on peut, avec la part de clarté qu'on a, pour se tenir à hauteur d'homme, prêt à entendre toute parole qui nous mènera plus loin.»

**Reprenons!**

Les prétentieux pullulent! Ceux qui savent tout, sur rien! Ceux qui auraient mieux fait! C'est vrai qu'après on est toujours un peu plus intelligent. Garde-moi Seigneur de la prétention.

Je peux alors prendre le risque de vivre libre! Délivré de la prétention, je deviens forcément humble. Je trouverai mon chemin avec la clarté que j'ai!

Délivré de la prétention, je pourrai rester à mon niveau d'homme ou de femme à l'écoute de mes semblables! Il y a tant de gens autour de moi qui ont une parole de bon sens, une parole chargée d'espérance, une parole clairvoyante, une parole qui permet d'aller plus loin.

«Oui, moi, le Seigneur, je connais les projets que je forme pour vous. Je le déclare: ce ne sont pas des projets de malheur, mais des projets de bonheur. Je veux vous donner un avenir plein d'espérance.» (Prophète Jérémie)

Oui, il y a des raisons d'espérer.

| werner habegger, pasteur

COMMUNE DE SAINT-IMIÉ AVIS OFFICIELS

## Ça me dit marche!... c'est ce samedi



L'exposition propose 11 photographies de grand format disséminées dans l'idyllique décor naturel de Mont-Soleil

L'édition imérienne 2020 de l'opération *ça me dit marche!* aura lieu ce samedi 20 juin à Mont-Soleil. Au programme: une balade commentée dans le cadre de l'exposition de photographie en plein air FORMAT.

Swann Thommen, concepteur de l'exposition, a prévu une sortie de maximum une heure et demie, ouverte à tous les publics, enfants compris. Le départ est fixé à 10h15 devant la station supérieure du funi-

culaire, à Mont-Soleil. Pour les personnes se déplaçant depuis Saint-Imier, le rendez-vous est fixé à 9h55 devant la station inférieure. Le prix de la course sera pris en charge par la Municipalité. | cm

## Six naturalisations accordées

Au terme de la procédure légale, Marisa et José Gonzalez ainsi que leurs enfants Dunia et Leo se sont vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles jalonnent leur demande de naturalisation. Le 15 octobre 2019, le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 2 juin dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter parmi ses ressortissants.

Yoann Verdino et sa fille Kelya sont, eux aussi, en possession du passeport suisse depuis le 2 juin dernier. L'exécutif communal leur a octroyé le droit de cité communal le 28 mai 2019.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces six nouveaux concitoyens. | cm

Réclame

**CARROSSERIE SUISSE**  
**Carrosserie MONT-SOLEIL SARL**  
**Eric Pierre**  
Carrosserie - Peinture  
Réparation toutes marques voiture de remplacement  
Pare-brise  
2610 Saint-Imier  
Tél 032 941 49 41  
Motel 079 549 65 75  
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

## Catéchisme de cycle 1

Les enfants auraient dû, ce printemps, vivre un camp dans le Palais de la Couronne, mais à cause de la pandémie, ils n'ont pas pu y entrer, et sont restés sur le seuil!

Pour compenser un peu, nous invitons les enfants à un après-midi de jeux et joutes intitulé *Aux marches du Palais*, le mardi 7 juillet, de 14h à 16h au terrain de foot de Courtelary.

Les enfants sont invités à y venir avec un masque de fête qu'ils auront bricolé eux-mêmes.

Inscriptions jusqu'au 24 juin. Tutoriel pour le bricolage et autres informations sur [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch) ou auprès d'Alain Wimmer, [alain.wimmer@referguel.ch](mailto:alain.wimmer@referguel.ch)

| lida

BRÜGG B. BIEL

## Un repreneur pour Wadoco Sàrl

La société Optimum Solutions SA domiciliée à Brügg b. Biel, qui est active dans le courtage en assurances et financements hypothécaires, a repris au 1<sup>er</sup> juin les activités et l'ensemble du personnel de la société Wadoco Sàrl.

L'entreprise Wadoco Sàrl a été active pendant plus de 20 ans dans le domaine du courtage en assurances, principalement dans les régions de Bienne et du Jura bernois.

Toutes les activités de Wadoco Sàrl seront intégrées dans Optimum Solutions SA et poursuivies dans leur intégralité comme par le passé.

Par ce nouveau développement, Optimum Solutions SA renforce sa présence dans le domaine du courtage en assurances et financements hypothécaires de l'Arc Jurassien.

| ca

LA ROSERAIE

## Beau geste de la banque Raiffeisen

Un grand merci à la banque Raiffeisen pour sa solidarité et sa générosité envers les employés des EMS de la région.

Les chocolats et la clef sanitaire offerts par les représentants de la banque, Pierre Scheidegger et Julien Bangerter, ont été très appréciés par les collaborateurs de La Roseraie. | com



François Nyfeler, directeur de la Roseraie, Pierre Scheidegger et Julien Bangerter de la Banque Raiffeisen

LETTRÉ DE LECTEUR

## Travailleuses, travailleurs dans la vente et petits commerces

La session d'été du Grand Conseil bernois est terminée.

Voici un exemple chiffré montrant qui a défendu les commerçants de nos villages et leurs conditions de travail.

Il s'agissait, pour nos députés, de se prononcer pour ou contre une fermeture des commerces à 18h le samedi au lieu de 17h actuellement (Révision de la LCI, Loi sur le Commerce et l'Industrie). Voici les résultats:

La prolongation a été refusée de justesse. On peut ainsi observer qui a permis ce refus afin de protéger les employés de la vente, mais aussi les petites entreprises commerciales qui financièrement ne peuvent pas se permettre d'engager du personnel supplémentaire.

D'autre part, il est proposé dans la Loi que les magasins ouvrent de 10h à 18h quatre

jours fériés officiels par année au lieu de deux actuellement. Le PS lancera un référendum contre ces ouvertures supplémentaires.

Finalement, est-ce que celles et ceux qui prônent le oui prolongé le samedi, et des dimanches ouverts supplémentaires, se sont demandés si on augmentait le pouvoir d'achat des gens en étendant les heures d'ouverture des magasins?

A bon entendeur! Merci à Sandra Roulet Romy et Hervé Gullotti pour leur engagement, avec nos félicitations pour leurs nominations, respectivement à la présidence de la Députation pour notre camarade Sandra et à la première vice-présidence du Grand Conseil pour Hervé!

| ps haut-vallon, elisabeth beck

Partis	Oui (maintenir le droit en vigueur)	Non (prolongation demandée)	Abstentions	Absents
UDC	2	41	1	
PS	39	0	0	
PLR	0	18	0	
Les Verts	11	1	1	
PBD	12	0	1	
pvl	1	9	0	
PEV	10	0	0	
UDF	3	2	0	
PDC	0	0	0	
	78	71	3	8

AVIS MORTUAIRE

*Là où tu es parti, un jour nous viendrons t'y rejoindre. Tu resteras à tout jamais dans nos cœurs*

Son amie: Mariette Vuilleumier et famille  
Ses fils: Stéphane et Caroline Cattin, leurs enfants Antoine, Julie Philippe et Cécile Cattin, leur fille Camille  
Son frère: Vincent et Marisa Cattin  
Son beau-frère: Charly Berberat et famille  
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Pierre-André Cattin

qui nous a quittés dans sa 73<sup>e</sup> année.  
Saint-Imier, le 16 juin 2020

Adresse de la famille:  
Mariette Vuilleumier  
Rue du Midi 12  
2610 Saint-Imier  
Philippe Cattin  
Les Martinets 1  
2608 Courtelary

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

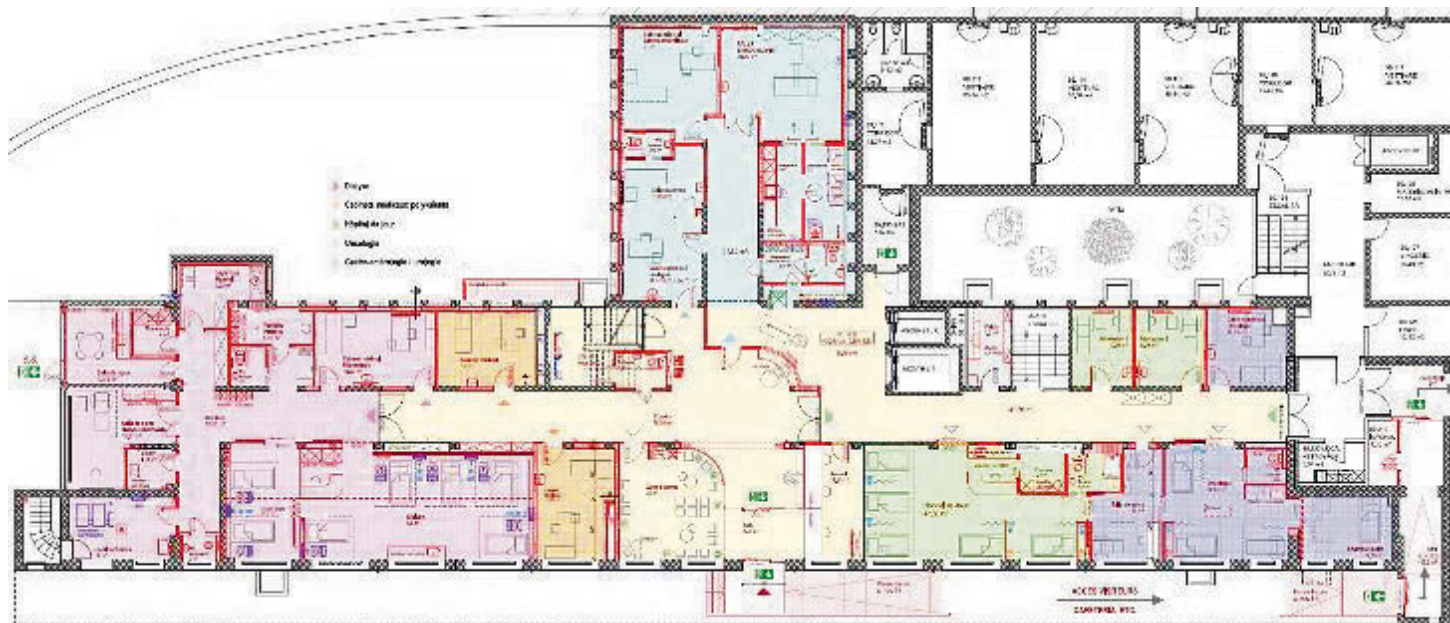
## HÔPITAL DU JURA BERNOIS

# Démarrage des travaux zone ambulatoire médicale et parking inauguré

Après plusieurs années de saturation, l'HJB a le plaisir d'inaugurer un nouveau parking de 46 places situé en contrebas du bâtiment *La Villa* et de commencer ses travaux sur la nouvelle zone ambulatoire médicale du site de Saint-Imier depuis le 15 juin. Le tout nouveau centre ambulatoire pourra ainsi être opérationnel dès le mois de janvier 2021.



Le nouveau parking est utilisable dès le vendredi 19 juin



Grâce au nouveau parking et au désengorgement des places de parc à proximité du bâtiment principal, les patients et visiteurs pourront à nouveau accéder au site de Saint-Imier dans des conditions agréables dès ce vendredi 19 juin.

## Un hôpital en constant développement

L'Hôpital du Jura bernois marque son succès depuis de nombreuses années grâce à la qualité de ses soins et au développement constant de ses activités. Dans ce sens, l'HJB a la volonté de continuer de développer ses activités avec pour objectif de réunir dans la même zone toutes les prestations ambulatoires de médecine et d'offrir une palette de nouvelles prestations ambulatoires. La réunification des prestations ambulatoires sur une seule zone est devenue la normalité et l'HJB répondra bientôt à la demande croissante dans ce secteur et au virage ambulatoire tant annoncé.

Cette démarche passera par d'importants travaux sur le site de Saint-Imier ces prochains mois. Situé principalement dans la zone de l'ancienne blanchisserie, le nouveau centre ambulatoire permettra de réunir différentes spécialités ambulatoires dans une zone commune moderne offrant aux patients tout le confort nécessaire à un accueil optimal et une excellente prise en charge. Nous y retrouverons notamment les prestations principales suivantes :

- Oncologie
- Gastroentérologie
- Urologie
- Dialyse
- L'hôpital de jour

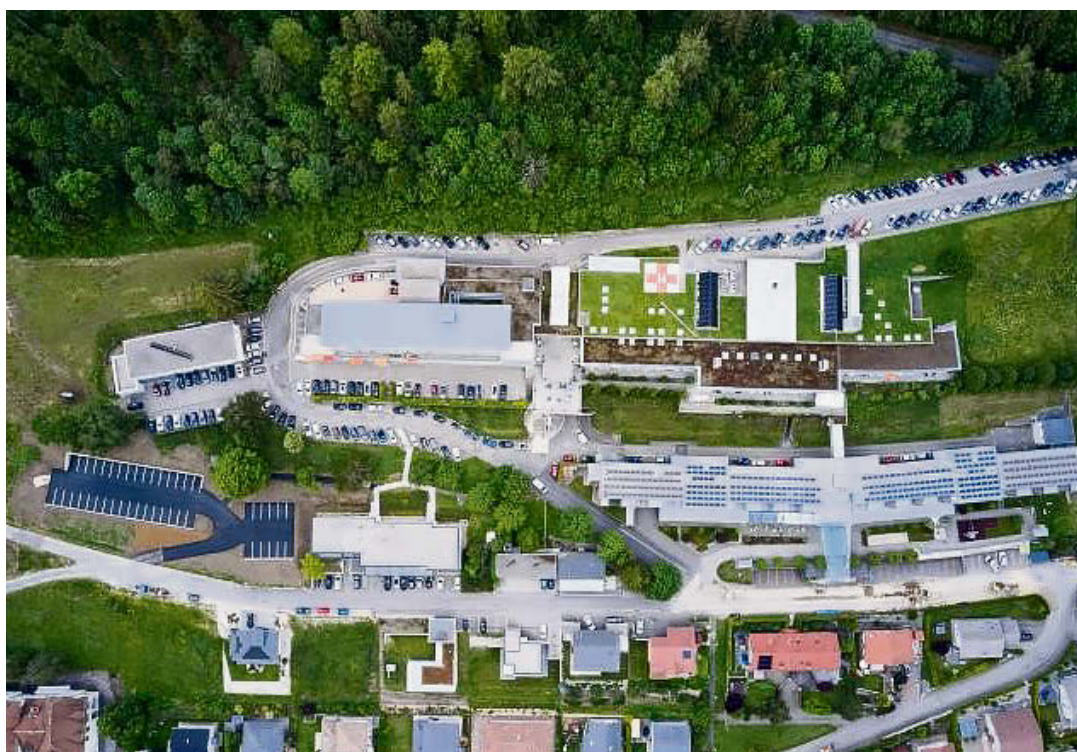
Par ailleurs, une salle de dialyse péritonéale permettra notamment d'enseigner aux jeunes patients en bonne santé et cherchant à optimiser la gestion de leur temps, comment s'auto-dialyser depuis leur domicile. La nouvelle zone accueillera également deux cabinets de consultations polyvalentes qui permettront d'offrir d'autres prestations

telles que psychiatrie de liaison, pneumologie, diabétologie, rhumatologie, cardiologie, endocrinologie, dermatologie, infectiologie, etc.

## Des équipements à la pointe de la technologie et la création d'une salle de télé-médecine

Une nouvelle salle sera équipée de matériel de pointe

pour permettre d'une part de procéder à des investigations pour les patients hospitalisés et ambulatoires dans les différentes spécialités de la médecine interne (cardio-vasculaires, respiratoires, digestives, etc.) et, d'autre part, de proposer des consultations en télé-médecine pour obtenir l'avis de spécialistes externes à distance.



### Chiffres-clés : zone ambulatoire médicale

Surface	710 m <sup>2</sup>
Capacité d'accueil	27 patients simultanément
Coût	2 500 000 francs
Zone d'activités	9 zones d'activités

### Chiffres-clés : nouveau parking

Surface	970 m <sup>2</sup> + accès (300 m <sup>2</sup> )
Nombre de places	46 places de parc
Coût	200 000 francs
Durée d'utilisation	5 ans

## COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



# Fête nationale et fête du village annulées

La célébration du 1<sup>er</sup> août, prévue initialement au stand de tir de Sonvilier, n'aura pas lieu cette année. En effet, les mesures d'hygiène à mettre en place sont contraignantes et auraient obligé la société de tir à refuser des citoyens par manque de place.

La fête du village, prévue fin septembre, sera, elle aussi, annulée en raison des mesures d'hygiène en lien avec le Covid-

19. Le comité de la fête du village a décidé de repousser cette dernière au 24, 25 et 26 septembre 2021.

Nous tenons à remercier la société de tir, ainsi que le comité d'organisation de la fête du village, d'avoir pris ces sages décisions et conseillons à nos citoyens de réserver, dès lors, ces dates l'année prochaine. | *cm*

## LETTRE DE LECTEUR

### Retrouver sens à la commune!

La fusion des communes semble être considérée comme une évolution incontournable et progressiste. Pourtant, elle ne relève que d'une logique économique et d'une prétendue rationalité administrative. Logique qui ronge la démocratie et ses institutions. La fusion des communes en question est sujette à une concentration du pouvoir politique et administratif, comme le souligne à juste titre le conseil municipal de Sonvilier qui souhaite se retirer du projet de fusion des communes de l'Erguël. De surcroît, elle distance géographiquement et relationnellement les citoyens et usagers de l'institution communale.

La logique centralisatrice s'inscrit dans la déferlante du libéralisme économique dont la face cachée est le dictat de l'économie sur la vie et de la société. Elle conduit de plus en plus les communes comme on gère une entreprise. Logique qui dans le cas de la fusion des communes fait fi du vivre ensemble local, de son histoire, de son identité et du caractère qui la forment, la situent, et qui lui sont propres. Même si l'institution communale s'est vu retirer des prérogatives de pouvoir, elle forme malgré tout le noyau vital d'un village ou d'une ville, du vivre ensemble partagé sur un territoire donné. A l'heure de la mondialisation, le *global* et le mondial ne doivent pas nous empêcher ou restreindre le local, il est essentiel à com-

prendre, fraterniser et partager.

L'incessante concentration du capital, de la course aux économies d'échelle conduit l'humanité dans une impasse sociale, environnementale et climatique. Cette impasse ne pourra être relevée que par une réinvention de la démocratie en adéquation avec les défis sociaux et environnementaux locaux et globaux. Rien ni personne ne peut dire de quoi demain sera et devra être fait. La seule chose que nous devons espérer, c'est que la délibération démocratique et publique, celle des places publiques comme celle des institutions puissent nous permettre de refouler la barbarie déjà présente. Espérons que nous sachions aussi redonner à la Commune Locale un nouveau sens. | *paul sautebin sonvilier*

## LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



### Taxe des chiens

La facture relative à la taxe des chiens 2020 sera envoyée en juillet prochain. Les propriétaires sont donc invités à annoncer à l'administration communale tous les changements intervenus jusqu'à fin juin. Notamment les décès et tous chiens ayant atteint 6 mois au 1<sup>er</sup> juin. | *cm*

EN SALLES 

RADIOACTIVE

## AU ROYAL À TAVANNES

## BLOODSHOT

VENDREDI 19 JUIN, 20 H  
SAMEDI 20 JUIN 21 H  
DIMANCHE 21 JUIN, 17 H

de Dave Wilson, avec Vin Diesel, Eiza Gonzalez. Vin Diesel incarne Ray Garrison, un soldat récemment tué au combat et ramené à la vie sous le nom de Bloodshot, un surhomme créé par la société RST. En français. 16 ans. Durée 1 h 50.

## INICIALES S.G.

SAMEDI 20 JUIN, 17 H

de Rania Attieh et Daniel Garcia, avec Daniel Fanego, Francisco Lumerman. Sergio Garces, acteur d'âge moyen, survit avec des films pornos tout en gardant son rêve de devenir célèbre. Mais il a juste les mêmes initiales qu'une célébrité : Serge Gainsbourg. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 38.

## HONEYLAND

DIMANCHE 21 JUIN, 20 H  
LUNDI 22 JUIN, 20 H  
MARDI 23 JUIN, 20 H

de Ljubomir Srefanov & Tamara Kotevska. Hatidze est l'une des der-

nières personnes à récolter le miel de manière traditionnelle, dans les montagnes désertiques de Macédoine. Sans aucune protection et avec passion, elle communique avec les abeilles. En VO s.-t. 10 ans. Durée 1 h 35.

## TU MOURRAS À 20 ANS

MERCREDI 24 JUIN, 20 H

de Amjad Abu Alala, avec Mustafa Sehata, Islam Mubarak. Soudan, province d'Aljazira, de nos jours. Peu après la naissance de Mozamil, le chef religieux du village prédit qu'il mourra à 20 ans. Le père de l'enfant ne peut pas supporter le poids cette malédiction et s'enfuit. Sakina élève alors seule son fils. Un jour, Mozamil a 19 ans... En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 45.

## UN AMI EXTRAORDINAIRE

JEUDI 25 JUIN, 20 H

de Marielle Heller, avec Tom Hanks, Matthew Rhys. L'histoire de Fred Rogers, un homme de télé américain dont le programme éducatif Mister Rogers Neighborhood a été suivi par des millions de téléspectateurs entre 1968 et 2001. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 47.

## RADIOACTIVE

VENDREDI 19 JUIN, 18 H  
JEUDI 25 JUIN, 20 H VO

de Marjane Satrapi, avec Rosamund Pike, Sam Riley. Paris, fin du 19<sup>e</sup> siècle : Marie est une scientifique passionnée, qui a du mal à imposer ses idées. En français et VO s.-t. Durée 1 h 50.

## QUEEN &amp; SLIM

VENDREDI 19 JUIN, 20 H 30  
SAMEDI 20 JUIN, 21 H  
LUNDI 22 JUIN, 20 H

de Melina Matsoukas, avec Daniel Ksaluuya, Jodie Turner-Smith. Lors d'un premier rendez-vous, un homme et une femme noirs sont arrêtés par un policier pour une infraction mineure à la circulation. Alors que la situation dégénère, l'homme tue l'officier en état de légitime défense, forçant les deux à fuir. Alors qu'ils conduisent, ces deux fugitifs improbables se découvrent dans les circonstances les plus désastreuses, forgeant un amour puissant qui révèle leur humanité commune et façonne le reste de leur vie. En français. 14 ans. Durée 2 h 12.

## EMMA

SAMEDI 20 JUIN, 18 H  
DIMANCHE 21 JUIN, 20 H

de Autumn de Wilde, avec Anya Taylor-Joy, Johnny Flynn. La dernière adaptation en date du personnage du roman de l'écrivaine Jane Austen, Emma, montre, et malgré ses 200 ans, à quel point l'anti-héroïne peut être moderne. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 10). Durée 2 h 05.

## BOHEMIAN RHAPSODY

DIMANCHE 21 JUIN, 17 H  
MARDI 23 JUIN, 20 H

reprise.

## SOL

MERCREDI 24 JUIN, 20 H

de Jézabel Marques, avec Chantal Lauby, Camille Chamoux. Derrière son sourire incandescent, la diva Sol, célèbre interprète de tango argentin cache une blessure : la perte de son fils unique, avec qui elle avait rompu tout lien... En français. 8 ans (sugg. 16). Durée 1 h 38.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS 

## Plusieurs postes au concours

Le Conseil municipal a mis plusieurs postes au concours ces dernières semaines :

- Le Service de l'électricité recherche activement un nouveau responsable d'exploitation. Philippe Vuilleumier, actuel titulaire, partira en retraite au début de l'année prochaine. Le profil recherché est celui d'un détenteur de diplôme HES en électricité ou HEG en gestion d'entreprise. Le poste est polyvalent. Il est axé d'une part sur la gestion et le développement du Service de l'électricité, avec une composante commerciale, et d'autre part sur le soutien des autorités en matière de gestion des enjeux énergétiques (électricité, photovoltaïque, éolien, chauffage à distance). Le délai pour postuler est le 29 juin.

- Le Service social recherche pour la rentrée du mois d'août un nouvel assistant.e social. Le poste est à 80 %. L'objectif est de renforcer l'équipe en place, en remplaçant un poste vacant, pour assurer

la charge de travail actuelle. Le délai pour postuler est le 19 juin.

- En raison du changement d'orientation de l'une de ses employées, l'équipe de l'Ecole à journée continue (EJC) recherche un nouvel éducateur de l'enfance pour le 1<sup>er</sup> août à 45 %. L'EJC est devenue communale au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le délai pour postuler est le 30 juin.

- En raison du départ à la retraite de Christine Gyger à la fin de l'année 2020, le Service Finances et Infrastructures met au concours un poste d'employé administratif avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> décembre. Avec ce changement dans son effectif, le service va subir une profonde restructuration. Le poste au concours est à 50 %. Le délai pour postuler est le 26 juin.

Tous ces postes s'adressent autant à des femmes qu'à des hommes.

| cm

## Le Conseil général à La Marelle

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le lundi 29 juin. Exceptionnellement, il aura lieu à la salle de La Marelle, afin de respecter les prescriptions fédérales en matière de distanciation sociale. Il débutera à 19 h (au lieu de 19 h 30). L'ordre du jour comportera une partie des dossiers qui n'ont pas été traités lors de la séance du Légitif du 27 avril (séance annulée). La séance sera publique. Les personnes intéressées à y participer seront logées sur la tribune. L'ordre du jour et le matériel de la séance peuvent être consultés sur le site internet communal ([www.tramelan.ch](http://www.tramelan.ch), onglets politique et Conseil général). | cm

## Construction

Grand-Rue 2, nouveau déversoir d'orage

Afin d'assainir et d'améliorer le fonctionnement du bassin des eaux pluviales situé à l'ouest de l'entreprise Précitrame SA, la construction d'un nouveau déversoir d'orage avec dégrilleur est planifiée depuis le 15 juin. Les travaux de cet ouvrage souterrain se dérouleront sur une période d'environ 3 mois. L'emprise du chantier se situe entièrement sur une parcelle communale longeant la route cantonale; le trafic de celle-ci ne sera pas entravé. Les améliorations apportées aux réseaux d'évacuation des eaux par ces travaux visent notamment à diminuer l'impact des déversements à la Trame. | cm

## CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

## Le bâtiment de la CEP à Bévillard sera mis en vente

L'Assemblée générale 2020 de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) a été tenue par voie de circulation, conformément à l'Ordonnance 2 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre la Covid-19. Dans ce processus, les membres ont élu à l'unanimité Richard Vaucher à la présidence de l'institution. Il entame ainsi un quatrième mandat à la tête de la CEP, représentante de l'économie régionale, cercle de réflexion et porteur de projet. Olivier Voumard est élu à la vice-présidence et poursuit son engagement comme Président de la commission industrie de la CEP. Le Conseil de direction de l'institution a également vu son mandat reconduit ; ainsi Sophie Ménard, Cédric Bassin, Gilles Frôté, Stéphane Kaiser et Olivier Miche continueront d'y officier. En

dépôt d'une activité croissante et de nouvelles missions, la bonne gestion financière de l'institution ainsi que l'utilisation efficace des ressources à disposition ont en outre été constatées par les membres lors de ce processus d'Assemblée générale.

A cette occasion, les membres ont également plébiscité une proposition de vente du bâtiment de Bévillard. Depuis 2001, la CEP est en effet propriétaire d'un bâtiment administratif ainsi que de quelques surfaces industrielles qui lui sont accolées. Après des années de sous-utilisation, tous les bureaux sont actuellement occupés par différents locataires, le principal étant l'ASAD, association des soins à domicile de la Vallée de Tavannes. Ce bâtiment à l'esthétique caractéristique de l'architecture industrielle des années 1960 nécessiterait aujourd'hui des travaux de rénovation importants, notamment pour l'amélioration de son efficacité énergétique. En tant que représentante de l'économie régionale et cercle de réflexion, la CEP a estimé ne pas avoir vocation à investir dans de l'immobilier. Dans ce contexte et pour s'inscrire dans les perspectives ouvertes par la stratégie économique 2030 du

Jura bernois, un projet de remise des biens immobiliers a été établi et a massivement convaincu. Le scénario dessiné est optimal à plusieurs niveaux et permet de garantir l'investissement requis, promet d'améliorer l'efficacité et l'autonomie énergétique, satisfait les besoins futurs des locataires actuels et favorise le développement d'une offre importante pour la Vallée de Tavannes. La vente de ce bâtiment permet également à la CEP de continuer de se focaliser totalement sur ses missions au service de la région et de ses entreprises.

L'institution a profité de ce moment formel et symbolique pour réitérer des messages en relation avec la situation particulière que vit l'économie. Avec solidarité et empathie envers tous les acteurs économiques en première ligne qui ont déjà payé un lourd tribut à l'épidémie, la CEP s'emploie avec persévérance à représenter l'économie régionale sur tous les fronts nécessitant son action. Elle assume ainsi de manière résolue sa haute responsabilité face aux aléas en agissant avec diligence au service de ses membres, de l'économie du Jura bernois et de la région dans son ensemble. | cep

NOTRE HISTOIRE  
en images avec MEMOIRES D'ICI

Batterie française à l'arrêt près du stand de Tramelan-Dessous, 20 juin 1940

Il y a exactement quatre-vingts ans, plus de 30 000 soldats français et polonais et des milliers de civils trouvaient refuge en Suisse. Les troupes sont exténuées, les chevaux faméliques.

Retrouvez le carnet d'image retraçant cet événement sur le site de Mémoires d'Ici : [www.m-ici.ch](http://www.m-ici.ch)

© Mémoires d'Ici, Fonds Alain Tissot

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

**PARC CHASSERAL**

# Photographes amateurs recherchés pour parrainer des paysages

L'Observatoire photographique du paysage permet de documenter les paysages de la région grâce à la photographie.

Une douzaine de personnes participent activement à ce projet ambitieux. Un appel est lancé à de nouveaux parrains et marraines habitant le Parc.



Les nouveaux parrains et marraines sont formés aux techniques de prise de vue spécifiques au projet. Photo: © Parc Chasseral

Avis à toutes les personnes amoureuses de leur région intéressées à jouer un rôle actif: devenez marraine ou parrain d'un paysage! Aucune compétence particulière n'est demandée. Il suffit de suivre un proto-

cole simple et clairement défini par le Parc régional Chasseral. Une fois le site à photographier déterminé (idéalement dans la localité de domicile ou sa proximité), la mission consistera à photographier une fois par an

le paysage calibré avec rigoureusement le même angle de prise de vue.

Ce projet participatif est ouvert à tous les habitants du Parc ou de ses environs proches, qu'ils soient photographes confirmés

ou non. Toute personne intéressée peut dès à présent prendre contact avec le parc Chasseral.

## Infos et inscriptions

Infos et inscriptions auprès de Géraldine Guesdon-Annan:

geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch, 032 942 39 52.

Aujourd'hui, la diversité des lieux et objets spécifiques suivis est déjà importante: Courtelary et la démolition de l'ancienne église catholique, Le Pâquier et la restauration d'un mur en pierres sèches à l'entrée du village, Orvin et sa ceinture de vergers, pour ne citer que ces trois exemples. Au final, une centaine de sites font l'objet d'un suivi régulier par des parrains et marraines, par le Parc ou par des écoles, puisque ce projet collaboratif de vaste ampleur se décline en plusieurs angles d'approche.

La constitution de cette documentation, construite au fil des ans, est primordiale pour le Parc. L'objectif est d'approfondir la connaissance des paysages quotidiens et de détermi-

ner les tendances d'évolution de manière toujours plus précise. Les images collectées feront l'objet à court et moyen terme de divers moyens de restitution, sous forme électronique (newsletter, site internet du parc) ou d'expositions.

| parc chasseral



09.04.2018



22.02.2019

Un exemple de suivi photographique avec le site des Bretins, à Courtelary, et la déconstruction de l'église catholique. Photos: © Parc Chasseral, Denis Perrin

**COURRIER DE LECTEUR**

## Eolien: tromperie fédérale en cours

Dernièrement, le service SuisseEnergie de l'OFEN a fait distribuer en tous ménages un *Journal de l'énergie pour les propriétaires immobiliers*. Information et idéologie y figurent pêle-mêle. Sous la plume d'une businesswoman de Russikon (ZH), ce journal prétend que la Suisse serait prédestinée à la production d'énergie éolienne, et que 600 machines devraient être opérationnelles en 2050. C'est faire fi de l'opposition de la population qui, lorsqu'elle est concernée par l'impact d'un projet, se rend compte des graves inconvénients péjorant la qualité de vie des habitants.

L'Office fédéral de l'Énergie (OFEN) écrivait voici quelque temps que l'éolien serait capable de produire 4% de l'électricité consommée en Suisse, pour autant qu'on implante des machines à vent partout où cela est techniquement possible. Voici que son bureau SuisseEnergie balance maintenant, au hasard, le chiffre de 7%, sans cautions, et sans tenir compte des études sérieuses qui constatent, tous critères additionnés, que l'éolien suisse ne pourrait au mieux contribuer que très marginalement à l'approvisionnement énergétique du pays.

Il y a plus grave: SuisseEnergie, qui fait partie d'un Office de la Confédération, tente de tromper l'opinion concernant la perte de valeur des bâtiments situés à proximité de sites éoliens. Une étude montrerait qu'on ne peut affirmer qu'un tel phénomène se produit, le cas échéant, et donc que les propriétaires ne doivent pas s'inquiéter. Pour parvenir à cette conclusion, on a étendu la collecte de données à un rayon

de 10 km autour d'une éolienne. Les données des bâtiments impactés par des nuisances ont donc été noyées dans celles d'une multitude d'autres qui ne sont pas ou très peu concernés. La difficulté de vivre avec de grandes éoliennes, voire d'abandonner son habitat comme on peut le constater en Allemagne par exemple, s'observent de manière prononcée dans un rayon de 1 km, et s'étend jusqu'à 2 km selon la topographie de l'endroit; plus loin, les dommages directement perceptibles sont moindres. La surface véritablement impactée ne représente que 4% de la superficie prise en considération dans cette étude. Dans la zone réellement touchée, il n'y a pas besoin d'études pour constater que les bâtiments d'habitation deviennent invendables, et donc que leurs propriétaires doivent s'attendre à une perte de valeur très conséquente.

On reste stupéfait qu'un organisme officiel tente de tromper pareillement le citoyen. Que ceux qui ne seraient pas convaincus viennent habiter quelque temps au pied d'une grande éolienne, sans compensation financière.

Par ailleurs, dans les années qui viennent, la Confédération aura besoin de ressources importantes pour effacer l'ardoise du coronavirus. Dilapider les moyens en études et subventions pour une technologie qui n'a pas d'avenir en Suisse dénote d'un comportement politique bien peu responsable.

| paul boillat, le boéchet, voisin d'éoliennes en exploitation

**FORMAT**

# Un événement gratuit pour tous

**Au cours d'une balade d'une petite heure, sans aucune difficulté, vous pourrez découvrir les grands formats de onze photographes mis en scène dans le splendide décor de Mont-Soleil**

Imaginée et dirigée par Swann Thommen, artiste multidisciplinaire, fondateur de l'association Impulsion et enfant du cru, l'exposition FORMAT connaît sa deuxième édition.

Toujours en partenariat avec la Société du funiculaire de Saint-Imier, cette exposition en plein air pleinement dédiée à la photographie contemporaine suisse se déroule du 13 juin au 16 août.

Sur une invitation de la Société du funiculaire de Saint-Imier, active dans le développement touristique de Mont-Soleil et cherchant à développer des activités culturelles dans ses prestations, l'association Impulsion a donc imaginé et mis sur pied une exposition de photographie en plein air en 2018 du nom de Format, dédiée à la photographie contemporaine suisse. L'exposition Format qui a eu lieu du 30 juin au 26 août 2018 a eu un effet positif sur la région et sa fréquentation a été un vrai succès pour une première édition. Attirant plus de 1500 visiteurs, elle a permis à de nombreuses personnes de profiter, d'une part, de la beauté du paysage de Mont-Soleil et, d'autre part, d'allier nature et culture, avec des propositions photographiques de qualité. Les conditions météorologiques ont été très favorables pendant l'été 2018 et aucune mauvaise surprise n'est venue entraver son déroulement. La collaboration fructueuse entre la Société



Photo: Shell, Rudolf Steiner, 2018

du funiculaire et l'association Impulsion s'est avérée profitable pour les deux parties.

Le concept de l'exposition et les modalités d'exposition ont été très bien reçus par les photographes invités et ces collaborations ont été très agréables et constructives.

Les bâches perforées servant de support pour les photographies ont permis de jouer avec les transparences et le paysage en arrière-fond, proposant ainsi une lecture moins frontale des projets exposés. Les jeux de lumière produits aux différents moments de la journée permet-

taient d'apprécier sous d'autres angles les projets photographiques.

Forts de cette première expérience réussie, l'association Impulsion et la Société du funiculaire reconduisent cette exposition cet été, jusqu'au 16 août. | aw



**FOOTBALL CLUB ORVIN** 

## Des nouvelles du club

Malgré les incertitudes liées au Covid-19, nous devons rester positifs, penser et organiser la reprise du championnat. Petit à petit, les entraînements ont repris avec toutes les mesures, consignes d'hygiène et de sécurité. Pendant cet été, pour maintenir notre forme, nous disputerons quelques matchs amicaux et nous participerons à la Coupe Bernoise.

**On cherche**

Pour la nouvelle saison, notre club recherche activement un arbitre, même un débutant sera le bienvenu. Nous recherchons

également un ou une bénévole pour s'occuper de la buvette, le temps que notre cantinière se remette de ses graves et lourdes opérations. En attendant de la revoir au comptoir, nous lui souhaitons un prompt, complet et rapide rétablissement.

N'hésitez pas à contacter notre président, il vous renseignera volontiers. (079 463 81 91).

Nous espérons vous revoir bientôt, toutes et tous en pleine forme.

|cva

**PARTI SOCIALISTE DU JURA BERNOIS**

## Une session d'été au doux parfum

Certains observateurs ont pronostiqué que le monde post-covidien serait différent de celui que nous avons connu jusqu'en mars dernier. Optimisme béat? Nous sommes actuellement dans une période de transition durant laquelle la vie reprend petit à petit ses droits. Avec toutefois le constat suivant pour les députés de gauche au Grand Conseil bernois qui ont siégé durant les deux premières semaines de juin: un vent positif a soufflé. Ainsi, le Législatif cantonal bernois a-t-il refusé de soumettre, en 2020, au frein à l'endettement les dépenses consenties par le Gouvernement via les différentes ordonnances d'urgence. Suivant l'argumentaire du Conseil-exécutif, le Parlement a soutenu l'idée qu'il est actuellement impossible d'estimer quels seront les effets de la crise du coronavirus sur l'économie et sur la société. Soumettre ces dépenses au frein à l'endettement aurait signifié l'obligation de ne présenter aucun dépassement de charges dans le budget 2021 et donc d'élaborer un programme d'économies drastiques pour épargner les dépenses dues

au coronavirus (estimées à 500 000 000 francs). Le Parti socialiste du canton de Berne a également réussi à sensibiliser le Parlement sur la nécessité de soutenir un congé parental (allocation de maternité et de paternité plus élevée ou de plus longue durée et l'instauration d'une allocation parentale et d'adoption). Le Conseil exécutif devra ainsi défendre devant les Chambres fédérales l'adoption d'un tel congé au nom du canton de Berne. Finalement, avec l'aide des partis de gauche, le PS bernois a permis au Conseil du Jura bernois de conserver ses compétences dans le cadre de la révision de la Loi sur les jeux d'argent et de préserver le soutien financier du canton à la fondation Digger. Prochaine étape: le PS bernois est en passe de démarrer une récolte de signatures pour lancer un référendum contre la révision de la Loi sur le commerce et de l'Industrie qui autorisera l'ouverture des magasins durant quatre jours fériés officiels par année au lieu de deux actuellement. Nous comptons sur votre mobilisation!

|psjb

**COURSE À PIED** 

# VCV 2020: le comité dans l'expectative

Réuni récemment, le comité d'organisation de la course pédestre Villeret - Chasseral - Villeret, dont la 21<sup>e</sup> édition est fixée au 5 septembre prochain, a décidé d'attendre la fin du mois de juin avant de prendre une décision définitive



Encore un peu de patience pour savoir si le départ de cette 21<sup>e</sup> édition pourra bel et bien être donné

Le comité de la VCV ne veut pas d'une course au rabais. Au fil de ces 20 dernières années et au-delà de la course elle-même, la VCV a clairement montré un côté festif et convivial auquel le comité ne souhaite nullement renoncer.

Il est d'avis que les conditions sanitaires imposées actuellement en marge de la pandémie du Covid-19, et plus spécialement les mesures de distanciation sociale, ne permettent pas

d'organiser une manifestation dans les meilleures conditions.

Supprimer le repas offert aux participants, renoncer à la cérémonie de remise des prix, voire même empêcher les participants de se retrouver dans la salle polyvalente après la course et par voie de conséquence annihiler les moments de partage et de discussion, sont autant de restrictions que le comité ne saurait accepter.

Cela dit, de nouvelles

mesures, allant vraisemblablement vers un allègement des conditions actuelles, vont être annoncées par le Conseil fédéral à la fin du mois. C'est la raison pour laquelle, le comité d'organisation a décidé d'attendre encore quelque temps avant de prendre une décision définitive.

Bien des coureurs, populaires, walkers et autres amoureux de la montagne sont sans doute déjà dans leurs starting-

blocks et attendent de pouvoir s'inscrire à cette 21<sup>e</sup> édition. Il leur faudra ainsi encore un peu de patience.

Le comité d'organisation reste toutefois optimiste et se veut rassurant. Si les conditions le permettent, la 21<sup>e</sup> édition aura bien lieu et, à l'image de ces dernières années, elle constituera un rendez-vous à ne pas manquer. |mw

[www.coursevcv.ch](http://www.coursevcv.ch)

# Le clin d'œil

## Armée suisse

### Projet de modernisation des forces terrestres

**FSGF PÉRY-LA HEUTTE** 

## Un pique-nique qui fait du bien

Notre traditionnel pique-nique aura lieu le lundi 29 juin à la cabane du Moto-Club dès 19h. Nous nous réjouissons de vous retrouver très nombreuses pour passer un agréable moment. Inscription

indispensable auprès de Mary-France Hofer au 032 485 12 37 jusqu'au vendredi 26 juin au plus tard.

N'oubliez pas d'amener une petite salade avec vous et de la bonne humeur! |sc

**DIVERTISSEMENT**

Sudoku N° 1004

moyen

8					2		1	
2			9	7				
1	9					6	7	
			7	8	3			
7	8						5	1
		4	9	1				
	2	8					9	5
			7	8				3
	7		3					8

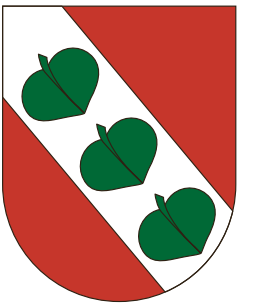


**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
CP 103  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
info@bechtel-imprimerie.ch  
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
www.bechtel-imprimerie.ch

**Délai de remise des publications**  
Mardi 12 h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarifs**  
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## Corgémont



### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Foyer Psychosocial Corgémont SA, Grand'rue 3, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** idem.  
**Auteur du projet:** Philippe Geiser, architecte HES, Clos Velez 18, 2735 Malleray.  
**Projet:** construction de bureaux sur le garage existant sur parcelle N° 659 au lieu-dit «Grand'rue», immeuble N° 3 (zone de construction H4).  
**Dégagements:** art. 212 RCC (distance aux limites).  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** ossature bois, panneaux stratifiés couleur bois et noir, vitrage, toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 12 juin 2020

*Le Secrétariat municipal*

## Cortébert



### Avis de construction

**Requérant:** Grünenwald Cédric, Prés-de-l'Envers 11, 2607 Cortébert.  
**Auteur du projet:** Grünenwald Cédric, Prés-de-l'Envers 11, 2607 Cortébert.  
**Propriétaire foncier:** Grünenwald Cédric, Prés-de-l'Envers 11, 2607 Cortébert.  
**Projet:** installation d'un carport.  
**Lieu-dit:** Prés-de-l'Envers 11.  
**Parcelle:** 712.  
**Zone:** H3.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Fondations:** socle en béton.  
**Façades:** ouvert sur 3 côtés.  
**Toit:** plat.  
**Zone de protection des eaux:** Au.  
**Dégagements:** articles 11 et 42 RCo (distances à la limite)

Les demandes, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 19 juin 2020

*Le Secrétariat municipal*

## Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Municipalité d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.  
**Auteur du projet:** Studio V9, architectes MA HES, Dammweg 3, 2502 Bienne.  
**Emplacement:** parcelle N° 673, au lieu-dit: «rte des Prés-d'Orvin6», commune d'Orvin.  
**Projet:** démolition du bâtiment existant, reconstruction d'une nouvelle école enfantine et réfection de l'accès.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés  
**Zone:** ZUP B «Ecole enfantine».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et

motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 19 juin 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

### Publication en matière de construction

**Requérants:** Alisée Somville et Guérin Stilli, Les Vernes 24, 2534 Orvin.  
**Auteur du projet:** Sunier Menuiserie Sàrl, chemin des Auges 10, 2518 Nods.  
**Propriétaires fonciers:** idem que requérants.  
**Projet:** surélévation de la maison d'habitation, rénovation énergétique des façades, mise en place de stores à rouleau en façade, travaux de peinture sur les éléments extérieurs existants et mise en place d'un poêle suédois au bâtiment sis au lieu-dit «Les Vernes» N° 24, sur la parcelle N° 2057 à Orvin.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** habitation (HI).

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat municipal d'Orvin jusqu'au 18 juillet 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 19 juin 2020

*Le Secrétariat municipal*

## Péry-La Heutte



### Avis de construction

**Requérants:** Marie-Lise et Benoît Prongué, rue de la Gare 27, 2603 Péry.  
**Propriétaires fonciers:** Marie-Lise et Benoît Prongué, rue de la Gare 27, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** Menuiserie Gerber Sàrl, Georges Gerber, Bacavoine 149, 2902 Fontenais.  
**Projet de construction:** changement des volets. Rue de la Gare 27, 2603 Péry, parcelle N° 622, zone Village ancien.  
**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** changement des volets en bois par des volets en aluminium de couleur verte RAL N° 6032.  
**Protection des eaux / eaux usées:** néant.  
**Dégagement:** néant.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 12 juillet 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 12 juin 2020

*Le Conseil municipal*

## Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), avenue de la Gare 45, 1001 Lausanne.  
**Auteur du projet:** Dalban-Canassy Pierre, géologue, Geotest, Bernstrasse 165, 3052 Zollikofen.  
**Emplacement:** parcelle N° 531, au lieu-dit: «Le Creux», commune de Renan.  
**Projet:** mise en place d'ouvrages de protection contre les chutes de pierres pour la protection de la ligne CFF: pose de clous et de treillis plaqués et ancrés dans le rocher.

**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** agricole.  
**Dégagements:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juin 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Saint-Imier



### Permis de construire 20-25

**Requérant / Maître d'ouvrage:** Romain Saurer, route de Sonvilier 30, 2610 Saint-Imier.  
**Auteur du projet:** idem MO.  
**Adresse du projet:** BF 1754, rue de l'Envers 19, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** transformation d'un cabinet médical en appartement (changement d'affectation), transformations intérieures et construction d'une terrasse en façade sud.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M2 C3c.  
**Dégagements:** art 22 LC (constructions sans obstacle).  
**Zones / périmètres protégés:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 19 juin 2020 au 20 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 juin 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérant:** Patrick Linder, rue des Chenevières 25, 2610 Saint-Imier.  
**Emplacement:** parcelle N° 1812, au lieu-dit: «rue des Chenevières 25», commune de Saint-Imier.  
**Projet:** remplacement de la chaudière à mazout existante par une pompe à chaleur air/eau installée à l'extérieur au nord du bâtiment le long de la parcelle N° 660.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zones:** C2a et Hfmd.  
**Dégagements:** art. 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juin 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**\*\* Modification du permis de construire  
N° PC 143/2014 accordé le 15 juin 2015 \*\***

**Requérante:** Pro Routes S.A., chemin du Repos 15, 2710 Tavannes.  
**Emplacement:** parcelle N° 774, au lieu-dit rue du Midi 48, commune de Saint-Imier.  
**Projet:** démolition d'un entrepôt et d'une remise à bois, construction d'un bâtiment comprenant des bureaux et un dépôt, d'une place de lavage, aménagements et surfacages complets des alentours et suppression d'un arbre.  
**Modifications:** demande après coup pour le déplacement de la place de lavage, la reconfiguration générale des boxes de stockage des divers matériaux et la pose d'une barrière d'une hauteur maximale de 1,8m en treillis le long de la route cantonale et à l'arrière des boxes au nord.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zones:** M2 C3a.  
**Dégagements:** 80 LR, 26, 27, 36 et 43 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juin 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Sauge



### Avis de construction

**Requérant:** Andreas Jost, Les Lagas 115a, 2536 Plagne.  
**Auteurs du projet:** Samuel Schmid, dessinateur architecte, Bas du village 13, 2536 Plagne, Isabelle Gobet, architecte HES, route de Bienne 15, 2536 Plagne.  
**Propriétaire foncier:** Andreas Jost, Les Lagas 115a, 2536 Plagne.  
**Projet:** agrandissement du chalet, pose d'une PAC et de panneaux photovoltaïques + rotation de la remise et création d'un couvert à voitures au lieu-dit «Les Lagas 115a et 115u» sis sur parcelle N° 618 du ban de Plagne, hors zone.  
**Dégagements:** art. 24c LAT, art. 31 RAC.  
**Dimensions:** selon plans déposés  
**Construction:** selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 15 juin 2020

*Le Conseil municipal*

### AVIS MORTUAIRE

Le Conseil municipal, les employés de la Commune de Renan, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

## Madame Verena Wallschläger

Epouse de Monsieur Reinhard Wallschläger, ancien conseiller communal.

Nous présentons à la famille, nos plus sincères condoléances.

## Sauge (Suite)



### Avis de construction

**Requérants :** Guy Mosimann, ch. de la Fiole 10, 2710 Tavannes, Xavier Mosimann, Hauptstrasse 6, 2557 Studen.

**Auteur du projet :** Guy Mosimann, ch. de la Fiole 10, 2710 Tavannes.

**Projet :** rénovation du chalet, isolation du toit, remplacement du chauffage à mazout par une PAC, pose d'une nouvelle fosse septique au lieu-dit « Les Rochereux 111 » sis sur parcelle N° 932 du ban de Plagne, hors zone.

**Dégagements :** art. 24c LAT.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Construction :** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 3 juin 2020

*Le Conseil municipal*

## Sonvilier



### Avis de construction

**Requérants/Maitres d'ouvrage :** Zulfo et Edina Duric, rue Ferdinand-Gonseth 31, 2615 Sonvilier.

**Auteur du projet :** Zulfo Duric, rue Ferdinand-Gonseth 31, 2615 Sonvilier.

**Construction :** selon plans déposés.

Réclame

# ATTENTION

# UN ENFANT,

# ÇA SURPREND

## SOYONS PRÊTS

## À RÉAGIR

Votre police

**Adresse du projet :** BF 684, rue Ferdinand-Gonseth 31, 2615 Sonvilier.

**Description du projet :** isolation périphérique des façades, isolation de la toiture et ouverture de deux tabatières.

**Dimensions du projet :** selon plans déposés.

**Construction du projet :** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction :** H2.

**Dégagements :** aucune.

**Zones/périmètres protégés :** aucun.

**Objet protégé :** non.

**Oppositions/réserves de droits :** aucune.

**Dépôt public :** du 12 juin au 13 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juin 2020

*Municipalité de Sonvilier*

### Avis de construction

**Requérant/Maitre d'ouvrage :** Denis Jacot Derrière l'Eglise 14, 2615 Sonvilier.

**Auteur du projet :** Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Adresse du projet :** BF 760, Derrière l'Eglise 14, 2615 Sonvilier.

**Description du projet :** installation d'une pompe à chaleur air-eau.

**Dimensions du projet :** selon plans déposés.

**Construction du projet :** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction :** H2.

**Dégagements :** A151 al. 8 RCC.

**Zones/périmètres protégés :** aucun.

**Objet protégé :** non.

**Oppositions/réserves de droits :** aucune.

**Dépôt public :** du 12 juin au 13 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juin 2020

*Municipalité de Sonvilier*

### Avis de construction

**Requérant/Maitre d'ouvrage :** David Vieille, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.

**Auteur du projet :** David Vieille, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.

**Adresse du projet :** BF 741, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.

**Description du projet :** isolation par l'extérieur, remplacement du balcon en béton par un balcon en bois et installation de panneaux solaires.

**Dimensions du projet :** selon plans déposés.

**Construction du projet :** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction :** H2.

**Dégagements :** aucune.

**Zones/périmètres protégés :** aucun

**Objet protégé :** non.

**Oppositions/réserves de droits :** aucune.

**Dépôt public :** du 12 juin au 13 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juin 2020

*Municipalité de Sonvilier*

## Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante :** TEI SA, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet :** Atelier d'architecture Sandro Monti, ch. des Dolaises 6, 2720 Tramelan.

**Emplacement :** parcelle N° 1370, au lieu-dit : « Ch. des Lovières4 », commune de Tramelan.

**Projet :** aménagement d'une cafétéria dans l'ancien appartement du concierge (ancien bâtiment) du CEFF Commerce, mise en place d'un garage-réduit pour le concierge en limite sud-est de la parcelle, réaménagement de l'accès existant en pavés filtrants et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade sud.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Construction :** selon plans déposés.

**Zone :** ZBP 14 «Ecole professionnelle».

**Dégagement :** art. A152 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020 inclusivement auprès des Services techniques de Tramelan. Les oppo-

sitions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juin 2020

*La Préfète : Stéphanie Niederhauser*

### Avis de construction N° 2020/31

**Requérant :** Pfändler Virginia, Milieu de la Montagne 1, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet :** Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

**Projet :** transformations : remplacement de la cuisine et création de locaux non-chauffés au rez-de-chaussée, pose d'une pompe à chaleur intérieure, extension de l'appartement dans le volume existant de la grange et création d'une lucarne en toiture nord au premier étage, pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sud et nouvelle petite station d'épuration des eaux résiduaires des appartements. Parcelle N° 1194, hors zone à bâtir.

**Emplacement :** Milieu de la Montagne 1, 2720 Tramelan.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Fondations :** béton ; construction portante : étayage : maçonnerie/bois ; façades : maçonnerie/bois, couleur blanc/lames brunes ; toit : 2 pans, inclinaison : 33°, couverture : charpente bois/tuiles, couleur rouge.

**Dégagements :** art. 24 LAT (construction hors de la zone à bâtir).

**Protection des eaux :** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 juin 2020 au 20 juillet 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 juin 2020

*Commune de Tramelan*

### Avis de construction N° 2020/05

**Requérant :** Rossetti Gian, Werkhofstrasse 51, 4500 Solothurn.

**Auteur du projet :** idem requérant.

**Projet :** installation d'une pompe à chaleur (PAC) à l'extérieur en façade nord (sous un cache). Parcelle N° 3475, zone Hors zone à bâtir.

**Emplacement :** Le Cernil 12, 2722 Les Reussilles.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Recensement architectural :** ensemble bâti : K.

**Bâtiment :** digne de protection, objet C.

**Dégagements :** art. 24 Lat - Construction hors de la zone à bâtir. Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

**Protection des eaux :** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 juin 2020 au 20 juillet 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 juin 2020

*Commune de Tramelan*

Réclame

## SASDBV DOMALARME

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.



Plus d'informations :  
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon  
Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallon.ch